# Lapeyrouse

## informations municipales

# La vie au quotidien

Une bibliothèque bien garnie qui attend lecteurs assidus

Une entrée de village à la voirie rénovée

La fête du plan d'eau avec Tony et Jeannot

# LAPEYROUSE

2005

**Population : 598 hab**

Canton MONTAIGUT
Arrondissement RIOM
Département PUY-DE-DOME

**REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE**

Diffusée gratuitement

Rédaction - Documentation
Diffusion

**MAIRIE DE LAPEYROUSE**
**☎ 04-73-52-00-79**
**Télécopie 04-73-52-03-89**
e-mail :
MAIRIE-LAPEYROUSE63@wanadoo.fr

Jours d'ouverture
LUNDI )
MARDI ) 14 H-17 H
JEUDI )
VENDREDI )
SAMEDI 8 H 30-12 H
14 H-16H30

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat civil

## Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La loi du 9 décembre 1905 dite de séparation des Églises et de l'État a 100 ans.

Elle est remarquable à plus d'un titre.

Dans son article 1er et en 7 mots qui constituent la plus belle phrase jamais proférée dans l'idiome français, "la République assure la liberté de conscience", elle pose une sentence sans appel : toutes les libertés à tous et aucun passe-droit à aucune chapelle.

On ne peut faire plus simple et limpide. C'est l'époque où la France savait être prémonitoire.

Dans son article 2, "la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte", elle pose le principe même de la séparation des Églises et de l'État, principe ô combien d'actualité malgré les velléités démagogiques de certains à vouloir en modifier l'esprit et la lettre.

Ce n'est donc pas la loi de 1905 qu'il faudrait modifier, c'est la société, le monde qu'il conviendrait de changer radicalement.

Oui, nos compatriotes éprouvent un puissant désir de laïcité, laquelle constitue un vrai rempart contre les multiples tentatives de communautarisme.

La laïcité est en fait tolérance et s'oppose à tous les sectarismes imbéciles.

Elle permet de façon irremplaçable l'intégration dans le respect de toutes les différences.

Sachons la préserver et la faire vivre au quotidien, elle qui figure dans l'article 1er de la Constitution de 1958 "La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale".

Gardons-la comme la prunelle de nos yeux. Elle est un repère : d'exception française, qu'elle devienne un exemple français!

En cette année anniversaire, les représentants de l'État se seraient honorés en manifestant plus solennellement leur attachement à ce texte fondateur du socle républicain.

Votre maire vous souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année,

**Jean MICHEL**
**Député-Maire**

# A L'HOMME LIBRE ET JUSTE

Chère Lucienne,
Mesdames, Messieurs,

La commune de Lapeyrouse, avec la disparition de Camille BUVAT vient de perdre l'un de ses plus grands serviteurs qui, durant sa vie entière, s'est dévoué avec intelligence, compétence, obstination et courtoisie à la défense de l'intérêt général.

C'est donc avec une immense tristesse que nous nous retrouvons tous, en ce dimanche après midi, autour de la dépouille mortelle de celui qui a assumé, comme il vient d'être rappelé, de nombreuses responsabilités dans les domaines les plus divers de la vie associative communale avant que de prendre des responsabilités dans la gestion directe de la commune en entrant au conseil municipal et en y siégeant durant 24 années.

Vous êtes, Camille, un enfant du pays né le 24 décembre 1923 à La Loge où vous êtes demeuré votre vie durant, fils unique de Marcel BUVAT, chef cantonnier à St-Eloy et de Marie Marcelle BOUCHARDON son épouse, petit-fils de Victor BUVAT, lui-même originaire de La Loge.

Après avoir fréquenté l'école communale jusqu'en 1935 et passé le certificat d'études primaires à Montaigut en Combraille où vous fûtes reçu premier du canton, manifestant ainsi des dispositions intellectuelles certaines, vous êtes allé au cours complémentaire de St-Eloy pour obtenir votre brevet en 1939.

Rares étaient ceux, à cette époque, qui accédaient à ce niveau d'études surtout avec autant de facilité.

Mais la période était déjà plus qu'incertaine et peu propice à l'épanouissement de la jeunesse, la guerre était à notre porte et c'est ainsi que de 1939 à 1943, le jeune Camille devait effectuer différents emplois temporaires, du remplacement de facteur à un emploi à la SNCF à l'entretien des voies, du sciage de bois à domicile dans les maisons où le mari ou le père étaient partis prisonniers en Allemagne, aux coups de mains donnés aux cantonniers…

Mais il ne fallait pas laisser la jeunesse penser et résister alors le gouvernement vichyste inventa-t-il les chantiers de jeunesse où Camille fut appelé à la Poudrerie de Bergerac du 10 novembre 1943 au 2 mars 1944 date à laquelle il fit la belle pour revenir au pays non sans rencontrer beaucoup de difficultés sur le périple Bergerac-Lapeyrouse.

Il fallait échapper au STO et ce fut l'entrée à la mine de St-Eloy, mineur de fond jusqu'en 1945.

A la libération, Camille fut rappelé à l'armée, nommé 1ère classe le 12 mars 1945, il resta incorporé jusqu'au 17 mars 1946 date de sa démobilisation. C'est le retour à la campagne pour travailler avec Victor son grand-père avant que de prendre lui-même les rênes de l'exploitation.

Après cette dure période de restriction, après ce début de responsabilités et d'activité professionnelle, c'est le mariage de Camille BUVAT le 31 mars 1951 avec Lucienne BLANCHARD, elle aussi enfant de Lapeyrouse, fille de Julien BLANCHARD cantonnier et collègue de Marcel BUVAT, et de Marie BLANCHET.

A peine entré dans la vie active, déjà responsable d'association, Camille va s'engager dans la vie communale étant élu dès mars 1959 au conseil municipal sur la liste du maire sortant Marcel Léchier qui connaissant l'intelligence, la finesse d'esprit, le bon sens, les capacités d'analyse de l'intéressé lui confie avec le conseil municipal le poste de 1er adjoint chargé plus particulièrement de l'entretien de la voirie.

Durant ce mandat de 1959 à 1965, Camille BUVAT devait prendre la mesure des responsabilités assumées.

Réélu conseiller municipal en mars 1971, il fut à nouveau délégué à la voirie et à l'entretien des bâtiments avant que d'assumer de nouvelles responsabilités après sa nouvelle et brillante élection en mars 1977 étant alors 1er adjoint jusqu'en 1979 plus particulièrement chargé de l'aménagement et de l'équipement de la commune, membre de la commission d'information et de celle des sports, loisirs et animation.

Jusqu'en 1979, Camille BUVAT fut délégué au Syndicat de Voirie de Menat perpétuant ainsi en sa qualité d'élu la « tradition familiale » de la vicinalité.

Enfin une dernière fois, Camille fut réélu conseiller municipal de mars 1983 à 1989, toujours membre de la commission d'aménagement et d'équipement qui lui permettait de s'intéresser aux nombreux travaux en cours et d'apporter ainsi à ses collègues, au maire, une vision éclairée et de bon sens.

Ayant assumé 24 années de mandat municipal, Camille BUVAT se vit attribuer, par arrêté de Monsieur le Préfet de la Région Auvergne Préfet du Puy-De-Dôme, la médaille régionale départementale et communale grade argent qui lui fut remise par Monsieur le Ministre du Budget en 1988.

Camille BUVAT devait cesser toute activité professionnelle en 1984 et bénéficier de sa retraite aux côtés de son épouse Lucienne dans cette maison et ce village de La Loge qu'il a toujours connus et qu'il aimait tant.

La vie ne fut pas toujours facile, hospitalisé à différentes reprises, il avait toujours su, parfois avec difficultés, comme l'on dit se rétablir, ne disait-il pas avec beaucoup d'humour il y a quelques jours « J'en ai bien profité, je suis un sursitaire depuis plus de 20 ans » se remémorant sans doute son hospitalisation à Lyon.

Il est dans la vie des hommes qui donnent beaucoup plus qu'ils ne reçoivent, qui savent apporter aux autres une vision éclairée du monde dans lequel ils vivent, toujours avec humilité mais chaque fois avec intelligence.

Camille BUVAT était de ces hommes auprès desquels on est heureux de prendre conseil.

Jeune, parfois intempestif, il est arrivé à un certain nombre d'entre nous d'aller à sa rencontre, il savait nous conseiller, nous former, il fut celui qui devait guider mes premiers pas en tant qu'élu.

Ce sont des instants privilégiés que l'on n'oublie pas.

Et puis, à côté de ces moments de gravité, il y a eu tous ces instants de convivialité, de plaisir partagé, certains représentent un souvenir vivace : divers repas, celui de la commission des impôts avec les membres du conseil municipal et les notes de musique plus qu'hésitantes, celui d'après l'inauguration des premières réalisations en 1981, le banquet du conseil municipal aux Mélèzes… le voyage à l'Assemblée nationale avec nos amis de Montaigut et le Docteur Toucas, les histoires racontées…

C'est une vie qui défile, ce sont des émotions qui nous étreignent encore aujourd'hui et qui donnent une saveur particulière au quotidien, c'est ce que vous avez vécu, vous Lucienne avec Camille, cette complicité rare, c'est à dire exemplaire, son côté bougon et ce rire inoubliable.

En ce moment, Lapeyrouse perd beaucoup des siens, de ceux qui y vivent, de ceux qui y ont vécu auprès de qui nous avons eu tant de joie, aujourd'hui nous sommes ici pour saluer un serviteur exemplaire de nos concitoyens lapeyrousiens. En leur nom, je vous présente , chère Lucienne, nos très sincères condoléances, gardant en nous au plus profond le respect et la reconnaissance que nous devons à votre époux Camille BUVAT, serviteur du bien public.

(Eloge funèbre prononcé le jour des obsèques par le Maire)

SA BARBIERO

TRAVAUX PUBLICS
CANALISATION
EAU - ASSAINISSEMENT

Z.A. du Max
03630 DÉSERTINES
Fax 04 70 64 29 01

Tél. 04 70 03 42 58

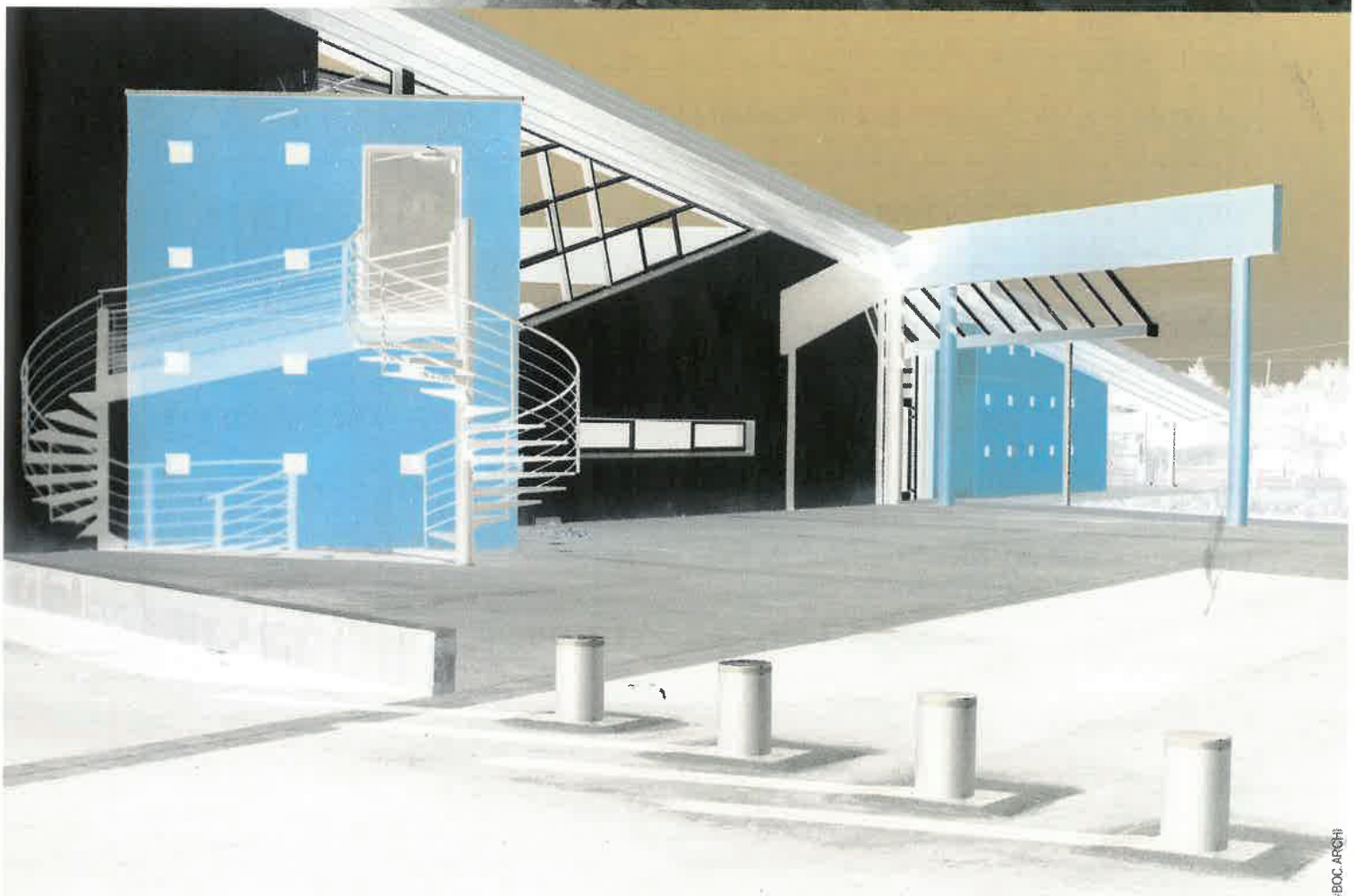

BRESSON COMBES ONDET
ARCHITECTES URBANISTES DPLG
2 rue de la cité 63100 clermont-fd tél:04.73.42.13.00 fax:04.73.42.13.09 E.mail:BOC.ARCHI@wanadoo.fr

PHOTO CH CAMUS/BOC ARCHI

# LE BUDGET

# DEPENSES

## FONCTIONNEMENT

| DEPENSES | MONTANT | REPARTITION |
|---|---|---|
| FOURNITURES (scolaires, de bureau, eau, électricité, combustibles, carburants, petit matériel, fournitures de voirie, poissons…) | 64 760 € | 11,03 % |
| SERVICES EXTERIEURS (location hangar, cuve gaz, entretien bâtiments, voirie, matériel, assurances… | 46 300 € | 7,89 % |
| AUTRES SERVICES (indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publications, transports scolaires, timbres, téléphone, impôts…) | 34 650 € | 5,90 % |
| FRAIS DE PERSONNEL (titulaires, intervenants, maître nageur, gestionnaires camping …) charges sociales | 183 960 € | 31,34 % |
| AUTRES CHARGES (indemnités élus, service incendie, frais CES, SMADC, EPF-Smaf, Mission Locale, télé-assistance, subventions…) | 86 770 € | 14,79 % |
| CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES | 43 550 € | 7,42 % |
| VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT | 126 935 € | 21,63 % |

## INVESTISSEMENT

| DEPENSES | MONTANT | REPARTITION |
|---|---|---|
| Immobilisations corporelles (rideaux, armoire, ordinateur) | 23 000 € | 3,50 % |
| Immobilisations en cours (travaux écoles, voirie, toitures mairie et bureau de postes, éclairage) | 489 200 € | 74,56 % |
| Emprunts | 77 000 € | 11,74 % |
| Remboursement EPF-Smaf | 1 770 € | 0,27 % |
| Déficit | 65 167 € | 9,93 % |

# LE BUDGET

# RECETTES

## FONCTIONNEMENT

| RECETTES | MONTANT | REPARTITION |
|---|---|---|
| PRODUITS DIVERS (concessions cimetière, photocopies, pêche, tennis, camping, VTT), redevance occupation domaine public | 13 600 € | 2,32 % |
| IMPOTS ET TAXES (contributions directes, barrières, taxe additionnelle aux droits de mutation…) | 254 332 € | 43,33 % |
| DOTATIONS – SUBVENTIONS | 266 265 € | 45,37% |
| AUTRES PRODUITS (bar-buvette, locations appartements, chalets, etc…) | 46 310 € | 7,89 % |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 2 400 € | 0,41 % |
| EXCEDENT REPORTE | 4 018 € | 0,68 % |

## INVESTISSEMENT

| RECETTES | MONTANT | REPARTITION |
|---|---|---|
| SUBVENTIONS | 182 865 € | 27,87 % |
| EMPRUNTS | 66 000 € | 10,06 % |
| DOTATIONS – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES | 280 336 € | 42,73 % |
| VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT | 126 936 € | 19,34 % |

# DEPENSES

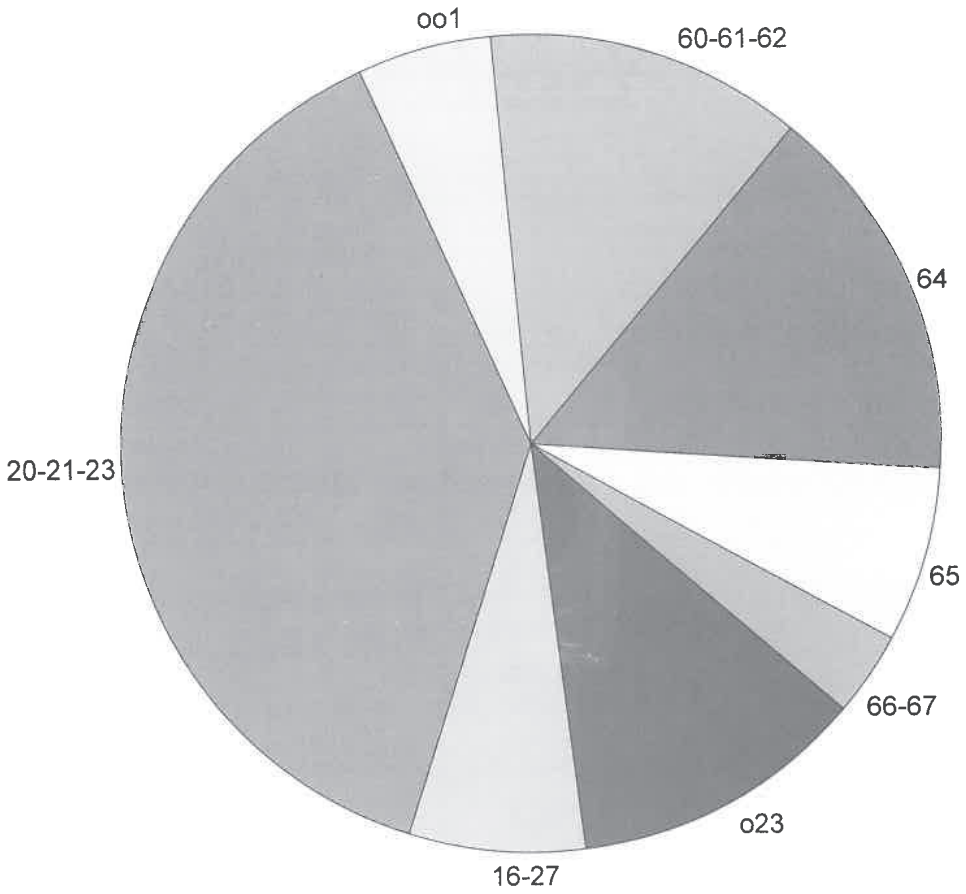


**FONCTIONNEMENT**

| | | |
|---|---|---|
| Comptes | 60 fournitures scolaires, de bureau, combustibles, eau, gaz, électricité | 64 760 € |
| | 61 services extérieurs : loyers, entretien bâtiments, voirie, matériel, assurances | 46 300 € |
| | 62 autres services : indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publicité, transports, timbres, téléphone, impôts | 34 650 € |
| | 64 charges de personnel : salaires | 139 000 € |
| | charges sociales | 44 960 € |
| | 65 autres charges : indemnités élus, service incendie, CES, SMADC, EPF-Smaf, télé-assistance, mission locale | 86 770 € |
| | 66 charges financières : intérêts des emprunts | 42 750 € |
| | 67 charges exceptionnelles | 800 € |
| | 023 virement à la section d'investissement | 126 935 € |

**INVESTISSEMENT**

| | | |
|---|---|---|
| Comptes | 16 remboursement d'emprunts | 77 000 € |
| | 21 acquisition rideaux, armoire, ordinateur | 23 000 € |
| | 23 travaux écoles, voirie, toitures mairie, bureau PTT, éclairage | 489 200 € |
| | 27 remboursement EPF-Smaf | 1 770 € |
| | 001 déficit | 65 166 € |

# RECETTES

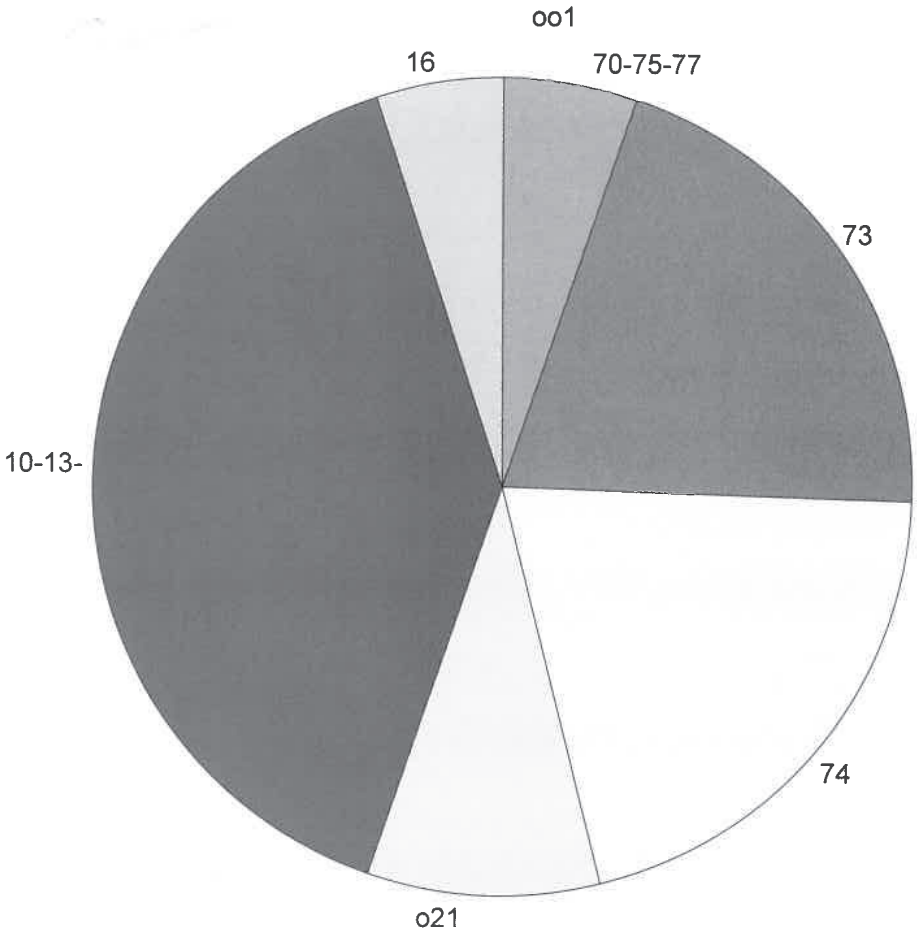


**FONCTIONNEMENT**

| | | |
|---|---|---|
| Comptes : | 70 produits divers : concession cimetière, photocopies, pêche, tennis, camping, VTT, redevance occupation du domaine public | 13 600 € |
| | 73 impôts et taxes : contributions directes, barrières, taxe additionnelle aux droits de mutation | 254 332 € |
| | 74 dotations, subventions | 266 265 € |
| | 75 autres produits : buvette, locations appartements, chalets | 43 310 € |
| | 77 produits exceptionnels | 2 400 € |
| | 002 excédent reporté | 4 018 € |

**INVESTISSEMENT**

| | | |
|---|---|---|
| Comptes : | 13 subventions | 182 865 € |
| | 16 emprunts | 66 000 € |
| | 10 dotations | 280 336 € |
| | 021 virement de la section de fonctionnement | 126 935 € |

# SUBVENTIONS

## RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2005

### SUBVENTION DE L'ETAT

- D.G.E. Voirie 18 300 €
- Voirie 30 000 €
- Mairie-Bureau Postes 15 000 €

### SUBVENTION DU DEPARTEMENT

- Mairie 5 834 €

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE

- Eclairage Public 44 500 €

### SUBVENTION CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

- Prestation Service Enfance 22 300 €

## RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 2005.

- Cantine Scolaire 13 000 €
- Coopérative Scolaire 5 800 €
- Union Sportive 2 000 €
- Fanfare de Montaigut 420 €
- Comité des Fêtes 1 000 €
- Amicale des Anciens de Lapeyrouse-Buxières 500 €
- Foyer Culturel Laïc 700 €
- Lapeyrouse-Animation 305 €
- La Clé des Champs 1 000 €
- La Clé des Champs (C.A.F.) 25 000 €
- La Clé des Champs (emploi jeune) 2 290 €
- Lutte contre le Cancer 168 €
- Société de Chasse La Lapeyrousienne 153 €
- CATM-PG 305 €
- Œuvre des Pupilles 153 €
- Groupement de Défense contre les Ennemis des Cultures 153 €
- Ecole de Musique Montaigut 400 €
- UNICEF 1 000 €
- Secours Populaire 1 000 €
- Comité de Gestion du Bar Buvette du plan d'eau 1 000 €
- CAPER 153 €

# IMPOTS

| NATURE DES TAXES | MONTANT TOTAL | COMMUNE | SYNDICAT | DEPARTEMENT | REGION | TAXE SPECIALE EQUIPEMENT | TAXES ANNEXES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TAXE HABITATION | **68 839** | 40 906 | 2 | 27 644 | | 287 | |
| TAXE FONCIERE PROPRIETES BATIES<br>TEOM | **124 771**<br>**42 252** | 77 303 | 4<br>42 252 | 35 489 | 11 627 | 348 | |
| TAXE FONCIERE PROPRIETES NON BATIES | **130 652** | 96 954 | 6 | 637 | 240 | 12 | 32 803 |
| TAXE PROFESSIONNELLE | **57 933** | 31 547 | 2 | 17 198 | 6 265 | 222 | 2 699 |
| **TOTAL** | **424 447** | **246 710** | **42 266** | **80 968** | **18 132** | **869** | **35 502** |

Les taxes annexes comprennent :

- pour le foncier non bâti, la taxe pour la Chambre d'Agriculture (32 803 €), hausse de 1.65 % par rapport à 2004
- pour la taxe professionnelle, les montants perçus pour la Chambre de Commerce et d'Industrie (1 410 €) et la Chambre des Métiers (droit additionnel 89 €, droit fixe 702 €, promotion artisanat (66 €) et formation continue 432 €), diminution de 15.74 %.

La masse globale des impôts prélevés sur la commune au cours de l'année 2005 s'est élevée à la somme de 424 447 €, montant supérieur à celui prélevé en 2004 (404 262 €) soit une hausse de 4.99 %.

La part communale est passée de 241 384 € en 2004 à 246 710 € en 2005 soit une progression de 2.20 %.

- taxe d'habitation : 38 952 € en 2004 à 40 906 € en 2005 soit une augmentation de 5.01 %
- taxe sur les propriétés bâties : 74 709 € en 2004 à 77 303 € en 2005 soit une hausse de 3.47 %.
- taxe sur les propriétés non bâties : 95 211 € en 2004 à 96 954 € en 2005 soit une progression de 1.83 %
- taxe professionnelle : 32 512 € en 2004 à 31 547 € en 2005 soit une diminution de 3.05 %

La commune n'a pas changé les quatre taux d'imposition précédents depuis plusieurs années, l'augmentation du produit est donc consécutive à l'augmentation des bases.

La part syndicale est passée à 42 266 € (36 422 € en 2004) soit une hausse de 16.04 % (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

La part départementale est passée à 80 968 € (76 456 € en 2004) soit une progression de 5.90 %.

La part régionale est passée à 18 132 € (13 783 € en 2004) soit une hausse de 31.55 %.

La taxe spéciale d'équipement est passée à 869 € (821 € en 2004) soit 5.84 % d'augmentation.

# REALISATIONS

**ECOLES, fin des travaux** :

Les trois tranches des travaux de l'école auraient dû être terminées l'an dernier, mais le commencement tardif du chantier de la dernière tranche a fait que celle-ci s'est prolongée sur l'année 2005.

Il en est ainsi plus particulièrement de l'aménagement de la cour qui a nécessité décaissement et nivellement, réseaux d'eaux pluviales , bordures, caniveaux, avaloirs à grille et enfin, mise en place de l'enrobé et des bandes pavées.

Restait également à terminer la réfection des murs extérieurs de l'ancien préau, côté stade, côté Chantagré et côté boulangerie.

Chacun a pu constater la qualité des travaux exécutés sous la direction de Denis AMEIL, architecte et Daniel BARD, au nom du cabinet d'architecture, qui a assumé la direction du chantier.

Il a été enfin procédé au remplacement de la cheminée et à l'habillage en bois d'une partie supplémentaire des locaux intérieurs jouxtant les montées d'escaliers.

Ces nouveaux locaux fonctionnels, bien éclairés, avec les trois classes entièrement rénovées, constituent un cadre agréable pour nos enfants, leur permettant ainsi de découvrir l'école, pour les plus petits de façon conviviale et pour les plus grands d'avoir un apprentissage du savoir en des lieux propices à la réception des connaissances.

Le coût global de la réfection de l'école primaire s'élève en définitive à :

| | |
|---|---|
| 1ère tranche | 258 904 € HT |
| 2ème tranche | 198 200 € HT |
| 3ème tranche | 266 491 € HT |

La commune a bénéficié, pour la réalisation de ces travaux, des subventions suivantes :

| | Etat DGE | Ministère Intérieur | Département |
|---|---|---|---|
| 1ère tranche | 22 890 € | 45 700 € | 64 726 € |
| 2ème tranche | 30 000 € | 15 000 € | 49 200 € |
| 3ème tranche | 30 000 € | 15 000 € | 67 499 € |

C'est donc en définitive, un coût global de 383 580 € HT qui sera supporté par la commune. Il restera peut-être à procéder à l'acquisition de quelques meubles pour aménager les deux salles créées sous l'ancien préau.

La photo prise devant l'école avec les enfants et les instituteurs, plus de cent ans après la création de l'école sous la 3ème République et certainement plus de 60 ans après la photo publiée en première page du bulletin municipal en 2004 démontre, s'il en était besoin, la vitalité de l'école mais en définitive, l'apprentissage du savoir, la lutte contre l'ignorance et l'obscurantisme ne constituent-ils pas ce qu'il y a de plus important pour notre jeunesse, apprendre à lire, écrire, compter, acquérir les bases permettant de devenir de futurs citoyens éclairés avec un esprit ouvert et avide de savoir.

**VOIRIE** :

Une nouvelle tranche de travaux de voirie a été décidée par votre conseil municipal qui continue ainsi à procéder au goudronnage des différents chemins communaux donnant accès aux maisons d'habitations ou constituant des liaisons entre villages.

C'est ainsi que le programme réalisé en 2005 et confié au Syndicat Intercommunal de Voirie de Menat dont la commune est adhérente, a été mis en œuvre au cours de la rentrée de septembre et portait sur les voiries suivantes :

Le Maroc (400 m), La Faye (200 m), des Bruyères à La Maison Neuve (1 500 m), Les Chapuzards (120 m), Chez Coutier (200 m), Le Créchol (260 m), Peuchot ( 1 010 m).

Le coût total des travaux s'est élevé à la somme de 90 079 € HT.

La commune a bénéficié des subventions suivantes :

| | |
|---|---|
| Ministère de l'Intérieur | 30 000 € |
| Etat DGE | 18 300 € |

**<u>BATIMENTS COMMUNAUX</u>** :

Le conseil a décidé de poursuivre la réfection des bâtiments communaux. Au programme 2005, les travaux concernant la toiture du bâtiment de la Poste.

C'est l'entreprise PERRIN qui a été retenue et qui vient de réaliser ce chantier au cours du mois de novembre.

Le montant des travaux s'est élevé à la somme de 13 551 € HT.

Le bâtiment de la Poste qui a été entièrement refait intérieurement se trouve donc maintenant en parfait état sauf à programmer un toilettage de la façade avec remplacement si nécessaire de certaines fenêtres.

Espérons que la Poste aura longue vie à Lapeyrouse, autant que la toiture qui vient d'être refaite et même au delà.

La municipalité tient à remercier Monsieur Gérard AGULLO, receveur, qui, par sa gentillesse et son dynamisme, permet de maintenir ici une activité postale si nécessaire en milieu rural.

A toutes et à tous, une recommandation : faisons vivre notre Poste. Donnons lui le maximum d'activités (achat d'enveloppes pré-timbrées, timbres, cartes téléphoniques, emballages pré-affranchis, cartes de vœux, etc…voir bulletin 2004). Merci d'avance pour votre mobilisation.

Les travaux de réfection de la toiture de la Mairie devraient être entrepris cette fin d'année, dans quelques jours, en espérant que le temps soit clément.

**CIMETIERE** :

Depuis plusieurs années, des travaux importants ont été réalisés au cimetière, goudronnage des allées, évacuation des eaux, cette année, les employés communaux ont procédé à la reprise d'une partie du mur du cimetière le long de la propriété Michel, ils assurent un entretien régulier tant des murs d'enceinte que la taille de la haie extérieure que par le désherbage des espaces et le balayage des allées.

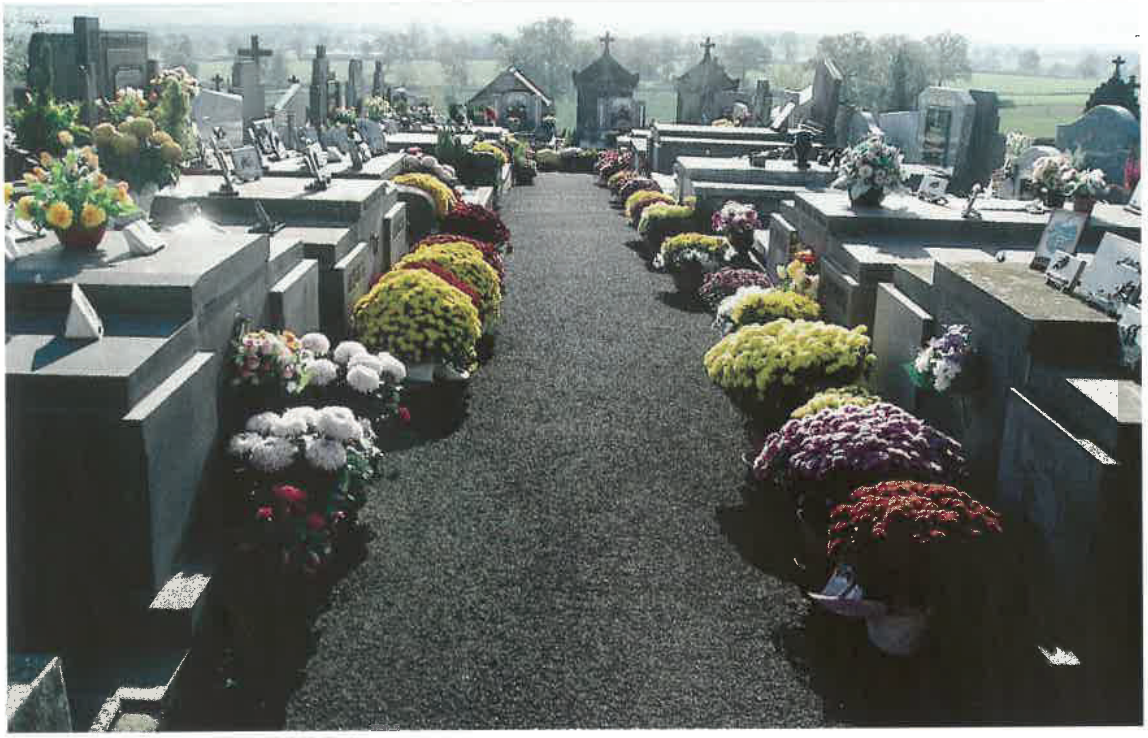

*Vue du cimetière à la Toussaint*

La commune a fait procéder à l'érection d'un dépositoire. C'est l'entreprise PERRIN qui a réalisé cet ouvrage pour la somme de 5 200 € HT. Dès le printemps prochain, un engazonnement du pourtour sera effectué.

**ACQUISITIONS** :

Le Smaf (syndicat mixte d'action foncière) auquel la commune adhère a procédé, pour le compte de la commune, à l'acquisition de l'immeuble sis au bourg appartenant à Monsieur TOUZERI (anciennement propriété MEUNIER proche de la boulangerie).


C.T. ELEC

CHRISTOPHE TAUVERON

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

BATIMENT * INDUSTRIE * CHAUFFAGE TOUTE ENERGIE
RÉNOVATION * ISOLATION * EAU CHAUDE

Siret 432 960 292 000 22

Tél. : 04 70 02 98 27
Fax : 04 70 07 36 26

8, rue du Docteur Groslier
03390 MONTMARAULT

# PROJETS

**AMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA CANTINE** :

Le conseil municipal a décidé qu'il convenait de procéder à la réfection et aux aménagements des locaux de la Mairie dans lesquels s'exerce l'activité de cantine scolaire. Le cabinet AMEIL a été retenu, un dossier est en cours d'étude et doit être remis au conseil municipal avant le 15 décembre.

Des subventions seront sollicitées tant au titre de la DGE, qu'auprès du Conseil Général et qu'éventuellement du Ministère de l'Intérieur.

Ces travaux devraient concerner également l'aménagement des murs extérieurs de la Mairie ainsi que l'entrée côté place.

**MAIRIE** :

Les travaux de réfection de la toiture sont, au moment où vous recevrez ce bulletin municipal soit commencés, soit terminés. C'est l'entreprise PERRIN qui a été retenue. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à la somme de 23 336 € HT. La commune bénéficie d'une subvention départementale de 5 834 € et d'une subvention d'état du Ministère de l'Intérieur de 7 500 €.

**SALLE DES FETES** :

Des propositions concernant ce projet sont présentées au conseil municipal qui entend être totalement éclairé avant de procéder à son choix.

C'est ainsi qu'un projet de création d'une nouvelle salle côté cantine scolaire a été déposé par l'architecte, qu'un autre projet d'aménagement de la salle du Foyer Laïc a également été élaboré. Ces projets, en toute hypothèse, ne pourraient être retenus qu'avec l'accord préalable du Foyer Laïc.

Enfin, sera également présenté un projet de création d'une salle des fêtes au centre de loisirs de La Loge. Le choix définitif doit donc intervenir au cours de l'année 2006 au vu de tous les projets ainsi présentés.

**LOGEMENTS** :

Au cours de ces dernières années, il a été procédé à l'acquisition par le Smaf, au nom de la commune, des immeubles CHASSAIGNON et TOUZERI (ancien immeuble appartenant à Mme MEUNIER)

Un projet d'aménagement de ces immeubles en logements modernes et fonctionnels a été demandé à l'OPAC. Ces locaux devraient permettre l'aménagement d'un F1, de deux F3 et d'un F5.

Une demande de subvention sera déposée tant au titre de l'acquisition qu'au titre des VRD auprès de l'Etat.

Les travaux doivent être réalisés au cours de l'année 2006.

**COLUMBARIUM** :

Comme il a été indiqué dans l'édition précédente, différentes demandes ont été formulées auprès de la commune concernant la possibilité d'implantation d'un columbarium, de plus en plus de nos concitoyens recourant à la crémation.

Différents devis ont été sollicités. Le conseil municipal doit faire prochainement le choix du modèle qui sera mis en place dans l'extension du cimetière sur la partie droite de l'entrée.

**ACQUISITION** :

Monsieur et Madame MERITET ayant mis en vente les locaux de l'ancien garage, le conseil municipal a décidé d'envisager leur acquisition.

Une promesse de vente a été souscrite au bénéfice de la commune par Monsieur et Madame MERITET. Le Smaf est chargé, au nom de la commune, de régulariser l'acte d'acquisition avant la fin de l'année chez Maître DOUTRIAUX, notaire à St-Eloy.

Le montant de l'acquisition s'élève à la somme de 15 000 € outre les frais de dégazage et de neutralisation des anciennes cuves à essence et gazoil.

QUALIBAT
LA QUALITE SOUS TOUS LES ANGLES

Plâtrerie - Peinture
Isolation - Sols collés
Magasin expo et vente de
papiers peints - Moquettes - Peinture

*A la demande*
*Conseils en décoration à domicile*

# Grand nettoyage de printemps

Les habitants du village du Créchol tiennent à féliciter Monsieur Jacques MAYER d'avoir pris l'initiative et assumé la direction de la remise en état de la mare et du lavoir restés à l'abandon depuis plus de trente ans.

Débroussaillage des abords par messieurs MAYER et VALTON

Nettoyage du lavoir par messieurs MAYER, MOURGUES et BRUN

Vidange de la mare, avec récupération de tous ses occupants aquatiques, qui ont été déménagés provisoirement dans le lavoir

Curage de la mare par l'entreprise DURIN et évacuation de la vase par les employés municipaux, le tout pris en charge financièrement par la commune.

Réfection de la pelle de vidange par monsieur Roland GIDEL, bénévolement

Retour des poissons et écrevisses dans l'eau toute neuve, avec l'aide des petites mains du village

Une bonne dizaine de jours au total a été nécessaire pour restaurer avec respect ce patrimoine transmis par nos anciens. Ce chantier incroyable a été réalisé dans la bonne humeur et la convivialité par tous les riverains de la mare du Créchol.

La commune peut se féliciter d'une jolie réhabilitation de plus sur son territoire.

**Merci à tous** : bien sûr à ceux qui ont travaillé, mais aussi à ceux et celles qui les ont soutenu moralement, à ceux et celles qui les ont encouragés…

… et merci également à ceux et celles qui continueront à entretenir ce petit coin redevenu sympathique au Créchol.

Tous ces travaux peuvent être pris en exemple par toutes les bonnes volontés dans les différents villages. Chiche.

# CONCOURS DE PECHE

Un enduro de pêche sur le plan d'eau de LAPEYROUSE s'est déroulé du 22 septembre au 25 septembre.

Il était organisé par Monsieur David TESSIER.

C'est la deuxième année consécutive que cette opération a lieu avec les résultats suivants :

**ANNEE 2004**

50 prises pour un poids total de 247,250 kg

Plus gros poisson 10 kg

Plus petit poisson 3,200 kg

1ère équipe : Chagnon – Raynaud 23 prises pour 112,650 kg
2ème équipe : Labaye – Girondeau 9 prises pour 44,900 kg
3ème équipe : Petit-jean – Pasquier 5 prises pour 27,400 kg

**ANNEE 2005**

84 prises pour un poids total de 339,395 kg

Plus gros poisson 9,400 kg

Plus petit poisson 2,600 kg

1ère équipe : Labaye – Girondeau 25 prises pour 101,500 kg
2ème équipe : Santigny – Stanczak 13 prises pour 46,410 kg
3ème équipe : Guillaumin – Berthon 11 prises pour 42,130 kg

Félicitations aux organisateurs et aux différentes équipes qui ont bien voulu concourir.

# 60ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

Sur invitation du député-maire et du conseil municipal, la FNDIRP (Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants Patriotes) du secteur Riom propose, en commémoration au 60ème anniversaire de la Libération, une grande exposition installée du samedi 5 novembre jusqu'au mardi 8 novembre à la Mairie.

« C'était il n'y a que 60 ans » a lancé le maire dans son mot d'accueil. Et s'adressant à la salle, il a rappelé : « le régime fachiste et Hitler ont pris le pouvoir en Allemagne le 30 janvier 1933 suite à de gros problèmes économiques et à un fort taux de chômage. Le 4 février de la même année, les manifestations défavorables au régime nazi sont interdites. Le 23 mars, Hitler prend les pleins pouvoirs du nouveau Reichstag où il est majoritaire après l'élimination des députés communistes ».

Déroulant l'histoire, le maire insiste : « les partis politiques sont dissous, la République abolie, les syndicats supprimés, les églises mises au pas et les persécutions contre tous les juifs et tous les opposants s'intensifient. Les premiers camps de concentration sont ouverts, la sauvagerie nazie installée. La haine de l'autre l'emporte et l'Europe va sombrer dans la barbarie ».

A la libération des prisons et des camps, les survivants ont dit « plus jamais ça » et aujourd'hui encore ils appellent à la vigilance. « Plus de 80 000 résistants ont été déportés et plus de 70 000 juifs exterminés en déportation » souligne le maire. Et il conclut : « il faut tout garder en mémoire pour les jeunes générations. Les parents, les écoles doivent informer les enfants sur une des plus grandes barbaries dans l'histoire de l'humanité ». Il confirme que la municipalité de Lapeyrouse a d'ores et déjà délibéré pour accorder une subvention annuelle à la section Riom FNDIRP pour qu'elle puisse assurer le devoir de mémoire.

C'est avec ses remerciements et en insistant sur le but de l'association qui d'informer les nouvelles générations que Jean-François GALLIN, secrétaire de la FNDIRP secteur Riom, a donné la parole à Louis BECHARD, président de l'Association des Déportés de Buchenwald-Dorat, ancien combattant FFI.

« Il ne faudra jamais oublier », a insisté cet ancien déporté qui reste un des vingt derniers rescapés de l'association Buchenwald Dorat sachant qu'il n'y a plus qu'une soixantaine de personnes dans le Puy-De-Dôme ayant subi les atrocités des différents camps nazis. « C'est peut-être grâce à mon côté sportif si j'ai pu m'en sortir », témoigne-t-il.

« Chaque matin en partant au travail, pressés dans des wagonnets, maltraités par les nazis, nous ne savions pas combien nous serions le soir au retour ». Il se souvient que « les femmes enceintes qui étaient arrêtées tout près de leur domicile et déportées à Ravensbruck, étaient au même régime que les autres. Aucun adoucissement pour elles n'était prévu. Elles faisaient l'appel du matin et travaillaient jusqu'à la fin de leur grossesse avec pour seule faveur, un peu de soupe en plus ».

Louis BECHARD a demandé que l'on puisse continuer, « même à la disparition des derniers déportés, à garder en mémoire toutes ces atrocités de la dernière guerre mondiale qui

ont fait souffrir trop de monde et massacré de nombreux innocents ». C'est, a-t-il dit, grâce à une association comme la FNDIRP et en nommant Jean-François GALLIN présent à ses côtés, que l'histoire pourra être racontée aux plus jeunes.

La municipalité tient à remercier particulièrement Monsieur Jean-François GALLIN, auteur de l'organisation de cette exposition qui se dévoue sans compter pour le devoir de mémoire que nous devons à cette période cruelle de notre histoire.

Durant ces deux jours, il s'est mis à la disposition des Lapeyrousiens qui sont venus soit se remémorer, soit découvrir, en tout cas ne pas oublier les horreurs des camps d'extermination et de concentration.

Merci également à Monsieur Louis BECHARD, ancien déporté au camp de Buchenwald et qui n'a dû sa survie qu'à la chance et à une résistance peu ordinaire aux conditions de travail et de détention.

Un seul regret, que les enfants des écoles n'aient pu bénéficier de cette exposition qui aurait constitué, n'en doutons pas, un moment important dans leur vie scolaire et dans leur vie de futur citoyen.

# LA BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal rappelle, s'il en est besoin, qu'une bibliothèque a été aménagée dans les locaux de la mairie.

Celle-ci a bénéficié, cette année, d'un don généreux de Messieurs BOURDON et DELAPORTE.

Il s'agit de livres très intéressants, romans, histoires de la vie courante de très grande qualité.

Les livres n'attendent que les lecteurs…

Il est également rappelé que le bibliobus passe régulièrement, que des prêts de livres peuvent être souscrits avec un choix très important qui vient s'adjoindre à celui que l'on peut déjà opérer sur le fond de la bibliothèque municipale.

**JEAN LECUYER**
ZA Les Fayes Rte de St Gervais
63330 PIONSAT

**Tél : 04 73 85 63 03**
Fax : 04 73 85 68 34

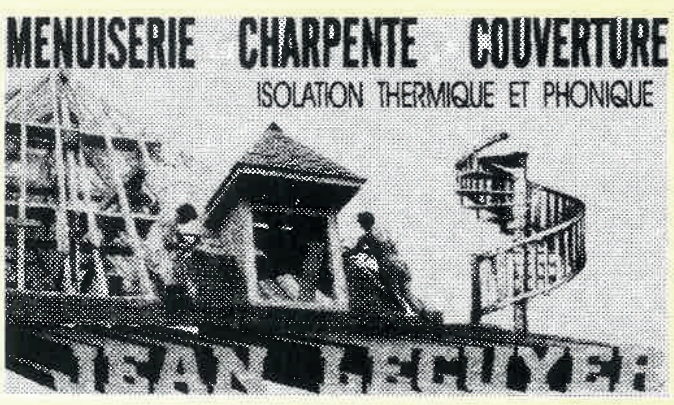

# DEPART DES INSTITUTRICES

En cette fin d'année scolaire 2004-2005, Lapeyrouse a vu deux de ses institutrices quitter l'école communale.

Tout d'abord, la directrice, Madame Anne-Gaëlle AMIZET, arrivée en septembre 1999 au sortir de sa formation à l'IUFM, prenant la dure succession de Pascale DUBOISSET, nouvelle arrivante et directrice, elle devait reprendre avec motivation toutes les actions qui étaient conduites dans cette école dynamique.

Elle s'implique dans la vie, présidente de La Clé des Champs, devenant membre du Foyer Laïc.

Pendant ces six années, Anne-Gaëlle a mené toutes les tâches qui étaient les siennes avec rigueur, diplomatie et toujours avec beaucoup d'intelligence.

C'est également le départ de Marilyne MOULIN qui est arrivée à Lapeyrouse en septembre 1997 en prenant la classe de grande section maternelle et du cours préparatoire. Elle a su, avec bonhomie et gentillesse tisser des liens avec de nombreux parents. Appréciée pour son humour, sa bonne humeur et son franc parler, Marilyne a toujours eu la rigueur indispensable pour l'apprentissage du savoir des enfants qui lui étaient confiés.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que nos deux institutrices nous ont quittés et tous les Lapeyrousiens présents avaient le cœur gros et la larme à l'œil.

Différents cadeaux furent offerts à Anne-Gaëlle et Marilyne. Le maire, au nom de la commune, devait remettre à chacune d'elles le témoignage de la reconnaissance communale pour leur action déterminée et ô combien enrichissante au bénéfice des écoliers lapeyrousiens et du regroupement pédagogique Lapeyrouse-Buxières.

C'est autour des enfants que, Anne-Gaëlle et Marilyne firent leur « au revoir », chacune rappelant le plaisir qu'elles avaient eu à enseigner à Lapeyrouse. Elles laisseront dans l'esprit et le cœur de chacun des enfants qu'elles ont côtoyé un souvenir irremplaçable et pour les plus grands, celui d'institutrices dévouées et compétentes qui ne ménageaient pas leur peine et qui ont su s'intégrer dans une vie locale.

Le même jour, le Maire devait souhaiter la bienvenue à Marie-Fé JAFFUEL, nouvelle directrice de l'école (CE1 et CE2) qui, avec détermination, a pris ses fonctions à la rentrée et Anne AUBERGER chargée de la grande section maternelle et du cours préparatoire.

Bienvenue à nos deux nouvelles institutrices, nous ne pouvons leur souhaiter que le succès de leurs deux consœurs précédentes.

GDC
ENTREPRISES
Eau potable - Assainissement - VRD
Route d'Hauterive - **03200 ABREST**
**Tél. 04 70 32 32 11** - Fax : 04 70 32 60 61

# LAPEYROUSE FETE SON CENTENAIRE

Une sympathique manifestation s'est déroulée le samedi 24 septembre pour les 100 ans de Monsieur Henri PIERQUIN né le 14 septembre 1905 dans les Ardennes.

Toute sa famille était réunie avec ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants (5 générations).

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont tenu à fêter cet événement.

Monsieur PIERQUIN, étant fils de cultivateurs, a travaillé très tôt dans la ferme familiale, dès l'âge de 12 ans, son père étant engagé dans la grande guerre, il s'est retrouvé seul avec sa mère pour les travaux de la ferme.

L'intéressé s'est marié en 1925 avec Andrée PARAGE, les époux ont eu 7 enfants dont 6 se trouvent ce jour autour de lui.

L'intéressé a exercé le métier d'ébéniste et a pris sa retraite… à l'âge de 72 ans. Comme quoi, devait dire le Maire, le travail conserve.

Depuis trois ans, Monsieur Henri PIERQUIN vit à Lapeyrouse avec l'une de ses filles, Claudine, et il continue allègrement de franchir les années et de venir le dimanche matin chez Félicia boire l'apéritif rédempteur.

Le Maire et le Conseil Municipal félicitèrent chaleureusement l'intéressé et lui remirent le cadeau que les Lapeyrousiens et Lapeyrousiennes sont fiers de lui offrir pour une vie si bien remplie.

L'OPAC,

mon partenaire logement...

location et accession

Agence Riom Combrailles

20 rue de l'Hôtel de Ville - 63200 Riom

04 73 64 72 72 - www.opac-puydedome.fr

# 14 JUILLET

La municipalité a organisé une nouvelle fois la fête du 14 juillet.

Après une cérémonie officielle au monument de la place de l'église, par une belle journée d'été ensoleillée, les participants devaient se retrouver à l'apéritif convivial servi au bord du plan d'eau.

Kir et pompe aux grattons pour les plus grands, jus de fruits pour les plus jeunes, surent réconforter sous les notes de musique de la Fanfare de Montaigut-En-Combraille des convives joyeux.

Dès l'après-midi, dans ce lieu enchanteur, un concours de pétanque devait permettre aux fins tireurs de se distinguer. Tous se retrouvèrent à l'apéritif avant de passer à la dégustation de la tête de veau sauce gribiche et du pavé de charolais.

Tout était bon et copieux. Merci à notre traiteur Monsieur DESSEAUVE de Mazirat, merci à toutes nos serveuses lapeyrousiennes et de l'extérieur qui, bénévolement, avec rapidité et efficacité savent délivrer ce bon repas. Merci aux employés communaux qui préparent les installations et qui, une fois la fête passée, rangent tous les accessoires. Merci à tous les bénévoles qui, le lendemain de la fête sont là, présents, pour apporter leur aide, on ne le dira jamais assez, rien ne peut être fait dans nos petites communes sans le dévouement d'hommes et de femmes qui savent sacrifier leur temps, donner de leur énergie pour créer dans des manifestations diverses et nombreuses ce lien indispensable entre leurs concitoyens et permettre à tous de passer d'agréables moments.

Le feu d'artifice et le bal populaire surent enchanter la nombreuse assistance. Les « ah », les « oh », les applaudissements fusèrent devant ce spectacle de la nuit éclairée. Ils étaient nombreux à venir voir, toujours avec la même fascination, fusées et bombes ô combien pacifiques, un spectacle enchanteur.

Vive la fête nationale, vive le 14 juillet.

MONTEIL

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
AGENT RVI - Réparation PL toutes marques
Négoce charbon
Confection flexibles hydrauliques

CÔTE DE LA BOULE - 63700 Saint-Eloy-Les-Mines
Tél. : 04 73 85 01 69 - Télécopie : 04 73 85 17 66

# LAPEYROUSE ANIMATION

LAPEYROUSE ANIMATION a repris ses activités avec une priorité pour les randonnées pédestres.

La première a eu lieu le **04 décembre** 2004 au profit du téléthon. Les marcheurs ont répondu présents et cette première a remporté un vif succès. Cette soirée a permis de collecter la somme de 1096 euros.

Le **09 janvier,** près de 60 personnes ont participé à la randonnée. La traditionnelle galette des Rois a clôturé cette très belle journée ensoleillée.

**Le 13 février**, malgré la neige, le froid, le vent, 40 marcheurs étaient venus pour effectuer les deux parcours proposés. Une dégustation de crêpes a permis de se réchauffer dans un esprit très convivial.

**Le 19 mars**, nous recevions la troupe « les trois coups lisses » de Commentry pour une soirée de sketches animés. Malgré un public restreint, cette représentation était très émouvante car elle était donnée à la mémoire de notre amie Christiane MICHARD ;

**Le 10 avril**, nouvelle randonnée pédestre accueillant environ 60 marcheurs, dégustation de tartes à l'arrivée.

**Le samedi 21 mai**, nous organisions une soirée cabaret avec la participation des « Trublions » spectacle de sketches, chansons d'hier et d'aujourd'hui. Cette manifestation fut très réussie et très apprécié des spectateurs. Nous allons essayer de renouveler en 2006 ce genre de spectacle

**Le 10 juillet**, une randonnée à la forêt de Château Charles a eu lieu. Les marcheurs ont pu apprécier le charme de cette magnifique forêt.

**Le 24 septembre**, nous avons participé de plusieurs façons (confection de pâtisseries, randonnée) à la journée consacrée à la lutte contre la mucoviscidose.

Les randonnées se passent dans un esprit très convivial, les parcours sont à la portée de tout le monde, généralement deux parcours sont proposés (7 et 12 Kms environ).
Tous les marcheurs peuvent venir nous rejoindre le deuxième dimanche d'environ chaque mois. La participation est de deux euros par personne et gratuite pour les enfants.

Les jeudis récréatifs réunissent deux fois par mois, à la salle de la Cure, à partir de 14 heures, les joueurs de belote, scrabble, petits chevaux, dames chinoises…
Toutes les personnes intéressées sont conviées à ces après midis.

Nous remercions la commune pour sa subvention annuelle et le Conseil Général qui nous a attribué une aide pour l'organisation de la soirée cabaret.

Nous souhaitons vivement le succès de nos projets et nous vous invitons à venir nous rejoindre au sein de l'association. Vous serez les bienvenus.
Voici le calendrier de nos manifestations :
08 JANVIER : randonnée avec galette des rois
12 FEVRIER : randonnée crêpes
04 MARS : soirée jeux : belote, scrabble, tarot, petits chevaux …
08 AVRIL : spectacle sketches, danses et chants avec la troupe « les Polissons »
07 MAI : randonnée du muguet

**BONNE ANNEE 2006**

**A TOUS**

# COMITE DES FETES

Le comité des fêtes a poursuivi ses activités au cours de l'année écoulée en organisant ses traditionnelles manifestations de la fête du plan d'eau et de la fête patronale.

La première, organisée le dimanche 26 juin sous un beau soleil a permis de se retrouver en ce lieu champêtre si agréable. De nombreux Lapeyrousiens et Lapeyrousiennes étaient présents tout au cours de cette journée, rejoints par un public très nombreux.

Dès le matin, à 7 heures, c'est l'arrivée des brocanteurs et l'installation du marché de pays.

Les premiers, installés à l'entrée du plan d'eau côté camping, ont vu passer de nombreux amateurs de la chine, les seconds, implantés à proximité du bar buvette dans l'aire de jeux, ont pu faire apprécier la qualité des produits proposés et satisfaire le goût d'une clientèle à la recherche de produits authentiques, produits régionaux et locaux des Combrailles dont la saveur n'est plus à vanter, étant reconnue par tous.

A partir de 12 heures, l'assistance devait se retrouver pour l'apéritif avant de pouvoir déguster le charolais traditionnel.

Au même instant, les trompes de chasse des Echos de la Vouzance firent retentir leur sonorité particulière qui ne manquait pas d'accrocher tous ces visiteurs issus du monde rural, attachés à ces traditions.

Quelques instants plus tard, c'est le chant d'Annick et Patrick dont les voix nous font revivre le répertoire des chansons françaises.

Dès 12 heures 30, les premiers convives étaient à pied d'œuvre, le repas attendu du bœuf charolais label rouge servi par les Lapeyrousiens et Lapeyrousiennes ne manquait pas de satisfaire les appétits les plus aiguisés.

« Ces dames » avaient un mot gentil pour chacun. Le bœuf était accompagné de frites croustillantes préparées par amour et compétence par Jean-Jacques et son fils, le tout sous l'œil attentif de René et Tony, chefs d'orchestre ô combien méritants.

Les grands chapiteaux étaient très vite remplis de bruits de fourchettes et propos divers et n'ont pas failli à leur tâche de protection d'un soleil au zénith.

Dès 15 heures, l'animation devait se poursuivre avec une nouvelle fois l'équipage du Vautrait de Banassat, équipage de Monsieur René KLEBOTH avec chevaux et chiens.

La beauté de l'équipage n'a d'égale que sa discipline.

Entre deux démonstrations, de nombreux combats de catch de l'équipe des lutteurs de l'association de lutte américaine eurent lieu sur le ring.

Cette animation captiva l'attention de nombreux spectateurs qui, parfois, eurent le souffle coupé par les retombées périlleuses de catcheurs qui ne se ménageaient point.

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous en juin prochain autour du magnifique plan d'eau de La Loge.

Grand merci à René, Jean-Jacques, Nicolas, Roland, aux deux Maurice, Didou, Gérard, Jeannot, aux employés communaux, à tous les serveurs, à toutes ces dames et à tous les bénévoles qui ont tenu la buvette et aidé à cette manifestation.

La fête traditionnelle du mois de septembre pâtit d'intervenir si tardivement et bien après la rentrée scolaire.

Pourtant les amateurs de musique populaire surent se retrouver autour d'un repas préparé par « Le Bruges » et terminer au rythme des valses connues et de tangos... lapeyrousiens.

C'est l'orchestre de « La Bande à Bardet » qui a animé une nouvelle fois la soirée avec sa chanteuse débordante de dynamisme et donnant un spectacle attrayant aux multiples facettes avec des changements de costumes nombreux et variés.

L'après-midi du samedi avait vu se dérouler un concours de pétanque sous la direction éclairée de Alain FAYOL. Les équipes présentes surent se disputer en toute amitié le trophée.

Quelques attractions pour les plus petits, mais où sont les fêtes d'antan ?

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues au comité des fêtes qui est, ne l'oublions pas, un organe officiel de la commune. Les jeunes sont attendus, notamment la génération des 30-40 ans, pour assurer la relève et poursuivre l'action menée depuis de très nombreuses années.

# L'ECOLE PUBLIQUE

Répartition des effectifs ( rentrée 2005) : 58 élèves pour Lapeyrouse
+ 19 élèves pour Buxières

- Classe de Sonia Lacarrère-De Sousa, secondée par Christiane Guillot 14 élèves ( 9 PS - 5 MS )

- Classe de Anne Auberger , 20 élèves ( 9 GS - 11 CP)

- Classe de Marie-Fé Jaffuel, 24 élèves ( 11 CE1 - 13 CE2)

Cette rentrée scolaire a démarré sous le signe des changements avec l'arrivée de deux nouvelles enseignantes qui succèdent à Maryline Moulin et Anne - Gaëlle Amizet après plusieurs années de « bons et loyaux services ».
La classe des petits - moyens, quant à elle, a vu l'arrivée de Jean- Paul Daudonnet qui remplace Sonia durant son congé maternité.

La nouvelle équipe enseignante remercie la municipalité ainsi que les parents pour l'accueil chaleureux qui leur a été offert.

Les petits et moyens

Les grandes sections et CP

Les ce1 / ce2

## Sortie de la classe maternelle à la forteresse de Bourbon l'Archambault

Après les dinosaures et les hommes préhistoriques, nous nous sommes intéressés à la vie au temps des chevaliers et pour conclure notre voyage dans le temps, nous sommes partis le 3 juin visiter la forteresse de Bourbon l'Archambault.

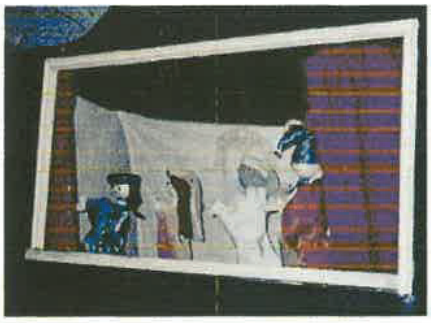

Là, nous avons été accueillis par Prince Guillaume et Princesse Mathilde. Ils nous ont raconté leur histoire à travers un spectacle de marionnettes avant de nous faire visiter les trois tours de ce magnifique château. Nous avons ainsi pu découvrir la salle des vivres et les toilettes de l 'époque, la salle des gardes et leurs lourdes épées, la salle de bain dont Dame Isabeau prenait grand soin, la chambre de Princesse Mathilde et Prince Guillaume décorée de très belles fourrures et enfin la salle de l'alchimiste où l'on pouvait trouver d'étranges flacons renfermant des potions magiques.

Après cette visite, ô combien fascinante et fatigante (car il a fallu monter beaucoup d'escaliers en colimaçon! ), hos hôtes nous ont offert un goûter d'époque dans la grande salle à manger et, avant de partir, pour les remercier, nous leur avons chanté une petite chanson.

Cette belle journée s'est achevée dans le parc à côté de la forteresse où nous avons librement joué après avoir pique-niqué tous ensemble.

# Classe de découverte dans le Périgord

Au mois d'Octobre, les élèves de la grande section de maternelle au CM2 sont partis en classe de découverte dans le Périgord. Ce fut pour eux l'occasion de replonger dans la Préhistoire, le Moyen - Age et la gastronomie.
Au programme de cette semaine de découvertes:

- la visite du parc Préhistologia où les enfants ont pu « se mesurer » à des dinosaures représentés en taille réelle.
-visite du gouffre de Proumeyssac et de ses spectaculaires stalagmites, stalactites, colonnes...

-un petit tour par la Roque Saint-Christophe, falaise calcaire dominant la Vézère.

-visite de la grotte de Lascaux II,
du parc animalier de Thot avec ses bisons, rennes, aurochs, chevaux de Przewalski et autres animaux déjà présents aux temps préhistoriques, éco-musée de la noix pour apprendre à « énoiser« , château de Castelnaud, la ville de Sarlat...

# Spectacle de l'école

## Balade en histoire...

Cette année, les enfants vous ont invités à partager leur balade en histoire en suivant un professeur et son élève des origines de la vie jusqu'au Moyen Age.

### De la bactérie jusqu'à l'homme

Pour commencer, les petits ont montré comment la vie est apparue sur Terre et a évolué jusqu'à l'apparition de l'espèce humaine.

### La Préhistoire

Après avoir évoqué quelques gigantesques dinosaures qui ont peuplé un temps notre chère planète, nous avons traversé la Préhistoire au son des premières musiques, au rythme des premières danses et sur un fond de peintures rupestres. Avec l'homme, sont nés les arts et c'est en les mêlant que les enfants ont choisi de raconter la Préhistoire.

### L'Antiquité

Encore un bond en avant et les voilà plongés dans l'Antiquité représentée par de talentueux danseurs égyptiens et de curieuses fontaines grecques vivantes.

# Le Moyen Age

Enfin la balade s'est arrêtée au Moyen Age entre scènes de rues et danses d'époque, entre jeux de sons et lumières avec de magnifiques vitraux et une histoire de valeureux princes et d'une princesse profondément ensommeillée.

Ce spectacle est né de la créativité des enfants pour vous faire vivre ces époques qu'ils ont eux-mêmes su apprécier lors de la classe découverte dans le Périgord.

# Le centre de loisirs

La Cié des Champs

# La Clé des Champs

# Le centre de loisirs

## Vacances d'été

### Camp à La Palyre

Cette année, 45 enfants sont partis en vacances avec La Clé des Champs. Entre découverte du camping, sorties, jeux et baignade ; pas le temps de s'ennuyer !!!

## Vacances d'octobre

# La Clé des Champs

## les activites periscolaires

Cette année, de nombreuses activités périscolaires ont été mises en place pour les enfants, les mardis soirs après l'école : Danse, cuisine, informatique, tennis ont connu un véritable succès auprès des enfants.

Atelier informatique à Buxières

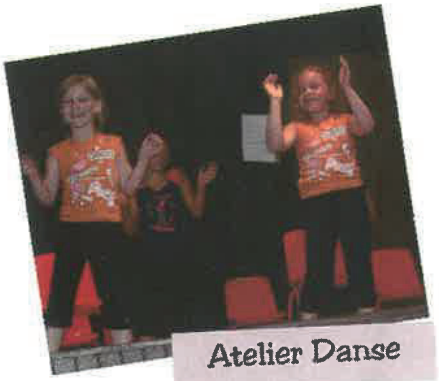

Atelier Danse

Atelier cuisine

En 2006, retrouvez les ateliers informatique, danse et, tout nouveau, un atelier pour les tout petits (de 2 à 6 ans)

## Soirees ados

Les adolescents du village et des communes alentours se sont, cette année encore, retrouvés à raison d'un vendredi par mois pour les "soirées ados". Plusieurs thèmes sont proposés 'DVD, jeux vidéos...) avec une nouveauté : les soirées à l'extérieur. L'idée du'resto- bowling" en a enchanté plus d'un ; en effet, 25 jeunes de plus de 11 ans étaient présents ce soir là.

# La Clé des Champs

# Nouveautés

Depuis quelques temps, les horaires d'accueils ont été modifiés . En effet, durant les vacances, les enfants peuvent être accueillis à la journée, dès 8h et jusqu'à 19h. Ils emmenent donc leur repas et ont la possibilité de le réchauffer sur place. Il en est de même pour le mercredi après-midi où les animatrices accueillent les enfants de 13h à 19h.

Depuis la rentrée, vous pouvez consulter toutes les informations du centre ainsi que les photos de vos enfants en vous connectant sur le site de la clé des champs à l'adresse suivante :

**http://cle-des-champs.over-blog.com**

# Projets 2006

Pour l'année à venir, divers projets sont envisagés :

-un séjour du côté de Nice (carnaval, fête des citrons, musée océanographique de monaco...) en février (plus de place disponible !!!)
-un séjour pour les tout-petits à Amboise (parc des mini-châteaux, aquarium de Tourraine, parc zoologique) en avril
-un séjour pour les ados en Ardèche (raid sportif) au mois de mai
- un séjour ouvert aux enfants âgés de plus de 5 ans à Annecy durant l'été

Toutes les idées sont les bienvenues.

*L'équipe de La Clé des Champs vous souhaite une très bonne année 2006*

# ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

Cette année, après des débuts difficiles, l'association a de nouveau renouvelé son bureau :

Président : Bideau Xavier
Vice-président : Chanudet Marie-Christine
Trésorière : Ratnik Joëlle
Trésorier adjoint : Lacombe Jean-Marie
Secrétaire : Charreyras Karine
Secrétaire adjointe : Desbonnet Adeline

Nous remercions Mmes Fontalive, Muriel et Come pour leur engagement l'année passée.

En 2005, différentes actions ont été menées par l'APE :

- participation au repas de Noël
- aide à l'organisation du loto du 30 janvier
- aide à l'organisation du spectacle des écoles du 3 avril
- participation au pique-nique de fin d'année.
- Nous avons également organisé un après-midi carnaval le 06 mars, où malgré la neige très présente, une cinquantaine de personnes (adultes et enfants) est venue costumée pour faire brûler M. Carnaval.

Cette année encore, nous avons participé à la brocante pour la fête du plan d 'eau avec le concours de l'APE de Buxieres. Cette année encore, les bénéfices ont été reversés à l'école.

Les projets de l'association vont dans la continuité de l'année précédente, en mettant toujours la priorité aux enfants.

# carnaval

les enfants

les adultes

Mr Carnaval brûle quand même

départ des maîtresses

Cette année, le départ de Mme Anizet et de Mme Moulin a attristé nos p'tits loups et un cadeau leur a été offert lors du pot de départ organisé par la municipalité, le 2 juillet.

Le bilan financier de cette année est très honorable, ce qui permet d'envisager une bonne année 2006.

| Quelques chiffres pour l'année 2004-2005 | |
|---|---|
| Repas servis | 6 969 |
| Recettes | |
| Repas | 15 254 € |
| Subvention Commune | 12 000 € |
| Divers | 1 074 € |
| Dépenses | |
| Alimentation | 10 501 € |
| Salaires et Charges | 13 330 € |
| Fournitures diverses | 2 021 € |

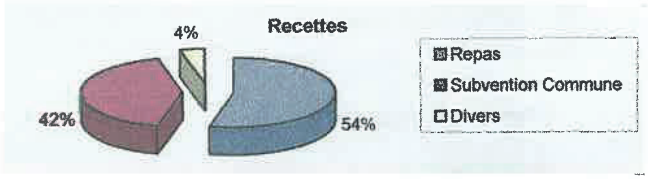


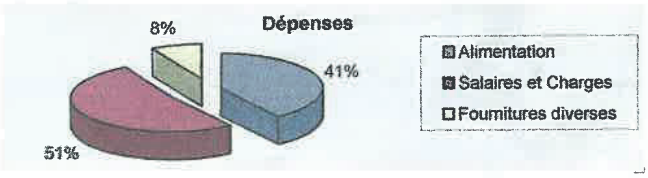


Nous tenons à remercier la municipalité pour la subvention qu'elle nous alloue chaque année, ainsi que tous les bénévoles qui viennent nous aider lors des différentes manifestations. Il ne faut pas oublier que sans eux, nous n'existerions pas et que les personnes qui donnent de leur temps sont devenues des « espèces » en voie de disparition. Faites en sorte que cela n'arrive pas, merci.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2006.

L'équipe des parents d'élèves.

---

REHABILITATION DU
MANOIR DE VEYGOUX

CHARBONNIERE LES VARENNES (63)

Architecte — Denis AMEIL

Maître d'ouvrage — S.M.A.D des COMBRAILLES

Mandataire du Maître d'ouvrage — O.P.A.C du PUY DE DOME

Coût des travaux — Tranché ferme : 3.215.000 F H.T
Tranche conditionnelle : 1.613.000 F H.T

Réalisation — Etudes 1998
Travaux 1999/2000

Mission — Mission de base

BET associés — INGEROP - B.E.T pluridisciplinaire
Economiste de la construction - B.CERCY

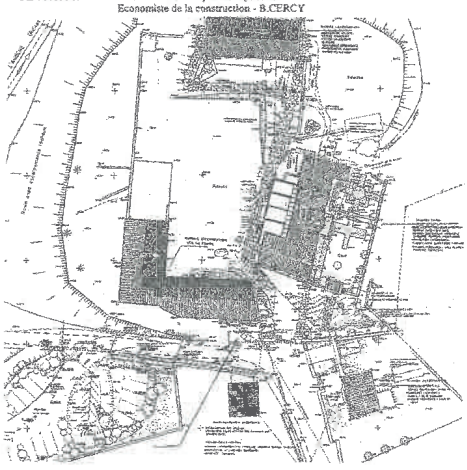

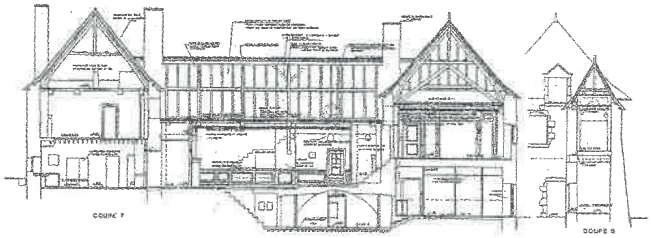

# FOYER LAIC

Encore une année de passée, c'est avec plaisir que les dirigeants du Foyer Laïc vous présentent le compte-rendu des activités de l'année 2005.

2005 aura été pour nous une année de deuil. Camille BUVAT, président pendant de longues années nous a quittés à l'âge de 82 ans. Camille a participé à l'évolution de notre foyer laïc ainsi qu'au développement de notre commune avec 24 années passées au Conseil Municipal. Les membres du Foyer Laïc renouvellent toute leur sympathie à Lucienne, son épouse.

Il n'est pas inutile de rappeler que notre foyer laïc apporte son aide financière et matérielle aux activités scolaires et participe à l'animation de notre commune. A noter aussi la très bonne entente, Union Sportive – Foyer Laïc, sans esprit de domination mutuelle.

Pourquoi changer quand le public répond présent. C'est le cas pour la potée, la fête des écoles, le concours de pétanque, ces trois manifestations ont connu un succès considérable. Elles seront renouvelées en 2006. Nous pouvons déjà annoncer la potée auvergnate le 11 février avec l'orchestre de Sébastien PERRIN. Pour le prix modique de 14 euros, vous dégusterez ce fameux jambonneau avec ses légumes accompagné d'une entrée, d'un dessert et petit noir. N'oubliez pas de vous inscrire assez tôt.

Peut-être du nouveau avec l'intervillage.

Déjà deux ans passés avec DURDAT-LAREQUILLE que nous remercions pour leur sympathique accueil et les nouvelles amitiés créées entre nos deux communes. Les démarches ont commencé afin de trouver des concurrents en 2006.

L'arbre de Noël des écoles, organisé en coordination avec l'équipe enseignante, les intervenants, les parents d'élèves et le Foyer Laïc, fera passer, n'en doutons-pas, un agréable moment à tout ce petit monde.

Le 28 décembre, nous rendrons visite aux personnes du 3ème Age avec les colis préparés par nos soins. Le concours financier de la municipalité est déterminant dans cette action.

Merci à la Municipalité pour la subvention accordée annuellement, « comme le dit ce vieil adage auvergnat, çà met un peu de beurre dans les épinards ».

Merci à tous ces bénévoles, car sans eux, aucune association à but non lucratif ne peut vivre.

Voici le nouveau conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale en janvier 2005 :

| | |
|---|---|
| Président : | Maurice COLAS |
| Vice-Président : | Alain FAYOL |
| Secrétaire : | Nadine CHADEYRON |
| Secrétaire-Adjoint : | Serge COLAS |
| Trésorière : | Michèle PERRIN |
| Trésorière-Adjointe : | Danièle PERRIN |
| Membres : | Roland TOURRET |
| | Robert THEVENIN |
| | Paul MERITET |
| | Monique MERITET |
| Plus 3 du Club des Jeunes : | Carole LALLIOT |
| | David LALLIOT |
| | Romain GUILLOT |
| Commissaires aux comptes : | Didier PERRIN |
| | Maurice BERTHON |

Cette équipe vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année ainsi qu'une excellente santé.

# CLUB DES JEUNES

A l'occasion de l'assemblée générale du 10 décembre 2004, le renouvellement du bureau a été effectué, en voici la composition :

| | |
|---|---|
| **Présidente** : | Carole LALLIOT |
| **Vice-Président** : | Christophe BONHAMMOUR |
| **Secrétaire** : | David LALLIOT |
| **Secrétaire-suppléant** : | David GUILLET |
| **Trésorier** : | Romain GUILLOT |
| **Trésorière-suppléante** : | Armelle PERRIN |

En ce début d'année, le nouveau bureau a décidé d'innover en organisant une « soirée Paëlla » le 12 mars. L'idée a plu puisque nous avons accueilli 90 personnes. Nous remercions toutes les personnes de Lapeyrouse et des alentours pour avoir répondu présentes, et le Bruges qui nous avait concocté ce délicieux repas.

Pour la cinquième année consécutive, le tournoi de tennis a eu lieu du 25 juin au 17 juillet. Le challenge a été une nouvelle fois remporté par Pascal GUILLOT. Face au succès du tournoi, nous avons mis en jeu un challenge féminin qui a été remporté par Delphine CROCI.

Nous remercions les nombreux participants, ainsi que la Municipalité pour le prêt des courts de tennis et les généreux donateurs pour les coupes et les cadeaux.

Malgré une nuit assez fraîche, le bal en plein air que tout le monde attendait a eu lieu le 13 août et a été animé par « Discofly ».

Enfin, pour clore l'année en beauté, vous avez vu défiler chez vous ou dans les rues de Lapeyrouse, les conscrits de la classe 87-88, le samedi 22 octobre. Après avoir effectué une collecte fructueuse l'après-midi, les jeunes se sont rendus à La Corre pour l'apéro, puis au Bruges où un buffet leur était servi. Enfin, un grand bal animé par « Discofly » et une super ambiance les attendaient à la salle des fêtes.

Ayant connu un grand succès à chacune de ces manifestations, nous les reconduirons l'année prochaine tout en essayant d'innover.

En attendant, toute la jeunesse lapeyrousienne vous souhaite une bonne année 2006 !!!

# Union Sportive de Lapeyrouse

un club qui vit et qui compte à ce jour
une centaine de licenciés

*Il est de bon augure de souhaiter*
*la bienvenue à deux nouveaux supporters*
*du club de Lapeyrouse :*
*Enzo et Jennifer*
*nés le 21 novembre 2005*
*nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents*

*La bienvenue est souhaitée aussi au nouveau président du club*
*Joël PERRIN*
*qui succède à Patrick Chadeyron ,Président depuis dix ans qui a préféré se retirer en restant malgré tout très proche et toujours impliqué dans le club.*

*C'est le 4 septembre 2005 que la Municipalité et le Club de football ont organisé pour cette occasion un « pot » permettant de témoigner à « Patoche » notre sympathie et nos remerciements pour toutes ces années d'investissement au sein du club. Mais n'oublions pas que Marie Nadine mérite elle aussi un sérieux témoignage .*

Cette réunion a permis aussi de remercier les » » deux Maurice » ( Colas et Berthon ) qui ont quitté le club pour laisser la place aux jeunes !...

Personne n'a été oublié, M.Marcel Mouragnon s'est vu remettre la médaille de l'Assemblée Nationale par Me MICHEL , député Maire.

---

Si nous devons continuer dans les remerciements, nous n'oublierons pas :

-de féliciter Christophe Guillot qui a brillamment réussi son examen d'arbitre officiel et qui met ainsi le club en règle.

-Les Etablissements Déboudard pour l'équipement de l'équipe première d'un jeu de maillots.

- le Foyer laïc qui met à disposition leur salle pour les différentes festivités organisées par le club.

-la Municipalité qui a équipé le club d'unetraceuse.

et tous les bénévoles qui soutiennent notre club.

Nous souhaitons à toutes et à tous
une bonne année 2006

# Les résultats de nos équipe

l'Equipe Fanion
coachée par Romain Guillot
grâce à un très bon résultat a pu
accéder au niveau supérieur ( promotion).
Nous mettons tous nos espoirs
en cette équipe pleine de talents.

l'équipe Réserve
coachée par Jean-Luc Meunier,
qui grâce à de bons résultats
en matches retour a sauvé
sa place en 2ème division.

*l'équipe Féminine*
*coachée par Joël Perrin,*
*assure son maintien*
*tout en étant au plus haut niveau*
*de l'Auvergne. L'ambiance au sein de*
*cette équipe reste primordiale.*

*Nos moins de « 15 ans »*
Coachés par Armelle Perrin
*Malgré un effectif réduit et des gabarits*
*pas toujours suffisants ont réalisé*
*une bonne saison gardant*
*un merveilleux esprit d'équipe.*

*l'équipe Vétérans*
coachée par Dominique Andrivon
*reste fidèle à elle-même : douleurs,*
*grognements et très bonne 3ème mi-*
*temps. Son effectif s'est enrichi par*
*l'arrivée de « copains » de clubs*
*voisins.*

# AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

Comme tous les ans, notre amicale tient son assemblée générale en début d'année, suivie du repas gratuit.

**15 janvier 2005** : ce jour, des élections ont lieu pour le renouvellement de cinq membres du Conseil d'Administration : Henri PERRIN, Aimé TOURRET, Marcel CAILLE remplacement de Régine CARTE, Roland TOURRET remplacement de Brigitte BRUN et Monique THEVENIN.
Nous étions 124 au repas avec le représentant du Maire de Buxières – 12 nouveaux adhérents.
Madame la Présidente présente à tous ses meilleurs vœux, sans oublier une pensée pour ceux qui nous ont quittés. Elle s'excuse de ne pas assister au repas, très touchée par le décès de sa sœur Madeleine.
Un repas gratuit fut servi à tous les adhérents présents, repas cuisiné par Monsieur et Madame ROCHE, nos habituels traiteurs.
Monsieur Jean MICHEL a fait une brève apparition pour présenter ses vœux à tous et payer le champagne…
En fin de repas, c'est Monsieur Roger BIDAULT qui annonça les résultats du vote, suivi du compte-rendu des comptes de l'année énoncé par la Trésorière.
Cette année, comme cadeaux, le Conseil d'Administration avait décidé d'offrir « un étui manucure » pour les femmes et « un ensemble stylos » pour les hommes plus, pour les adhérents absents une petite brioche.
Les histoires, chansons et musique se succédèrent pour le plaisir de tous. La journée s'est terminée par la traditionnelle soupe à l'oignon.

**16 avril 2005** : notre repas de printemps comptait seulement 91 adhérents, les maires des deux communes étaient absents, excusés.
Le repas, toujours très copieux et bon, a satisfait toute l'assemblée.
La présidente a annoncé que cette année le voyage se déroulerait sur deux jours les 18 et 19 juin 2005 « Au Puy du Fou ».
La journée fut chaleureuse et s'est déroulée dans la gaieté pour se terminer par l'inévitable soupe à l'oignon.

**18 et 19 juin 2005** : Voyage au Puy du Fou
De bon matin, cinq heures, 53 personnes prenaient le car de « Thermévasion » très confortable.
La première journée : visite du « Marais Poitevin », nous avons apprécié la petite ballade en barque car il faisait très chaud.

Déjeuner en ferme auberge « St Michel de Cloucq »
Ensuite, visite d'une vannerie et d'une « mielleux »avec dégustation.
Dîner à St André Goule d'Oie
Puis 22 heures, entrée au Parc pour la « Cinescénie », une heure quarante d'un spectacle de son et lumière grandiose et féérique unique au monde.

Après quoi, nous sommes rentrés à Nantes pour un repos bien mérité, dans un hôtel Ibis.

Deuxième journée, après un bon petit déjeuner, nous avons repris la route pour « le parc du Puy du Fou » journée libre.

Déjeuner dans le parc « Jardins d'Eté »

L'après-midi a été trop court pour visiter et voir toutes les attractions. Mais nous avons pu assister au nouveau spectacle 2005 « La Bataille des Vikings »

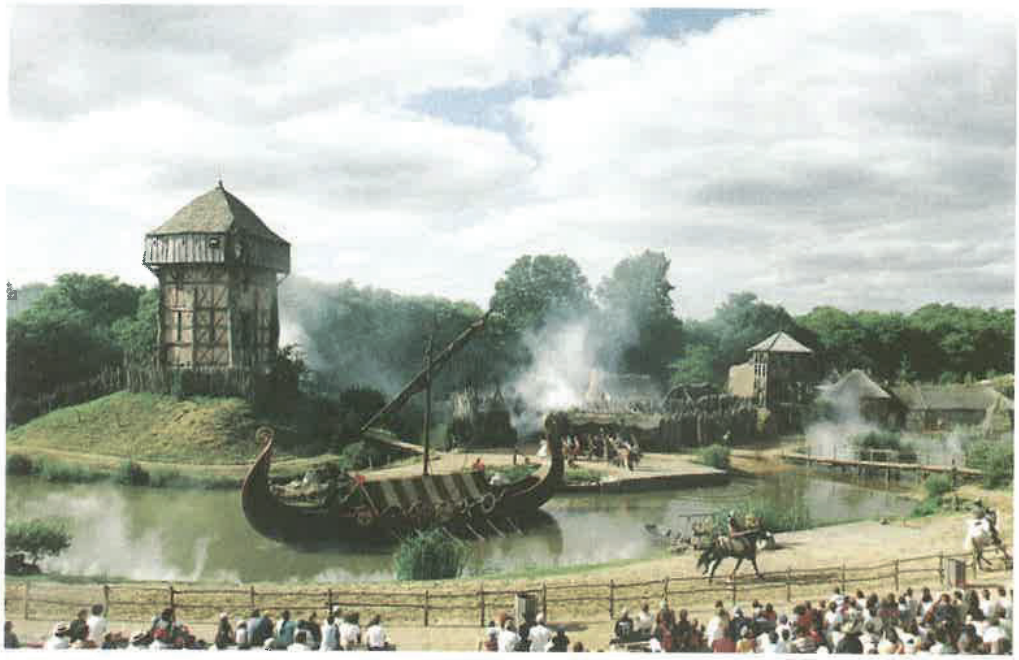

Malheureusement, à 17 heures, il fallait repartir pour Lapeyrouse !

Nous avons dîné à Loudin, durant notre séjour de 2 jours , les menus étaient bons et abondants.

**29 septembre 2005** : les membres de l'Amicale des Anciens sont partis à Lisseuil pour manger « La Friture ». Départ pour 60 personnes à 9 heures 30.
Visite à La Bosse de « la Maison de la Géologie »

Puis, déjeuner à Lisseuil, friture excellente et abondante.
Retour par Saint-Gervais, visite du Musée des Résistants, arrivée à Lapeyrouse vers 18 heures. Une journée agréable pour tous.

**22 octobre 2005** : c'est le repas de fin d'année qui comptait 100 convives autour des tables où un copieux et succulent repas cuisiné par nos très aimables traiteurs Monsieur et Madame ROCHE, fut apprécié de tous. Les maires des deux communes étaient absents, excusés.
La soirée se déroula dans la plus grande amitié. Après histoires et chansons, la musique prit la relève à la grande joie des danseurs.
Après la soupe à l'oignon, tous se donnèrent rendez-vous pour le repas de janvier 2006.

L'Amicale des Anciens de Lapeyrouse-Buxières, ses responsables, ses adhérents expriment leurs sincères remerciements aux municipalités de Buxières et Lapeyrouse ainsi qu'à la Société Minière et au Conseil Général, à tous les donateurs individuels et enfin à toutes les personnes bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de notre Association.

Toutes les personnes retraitées qui désirent rejoindre notre Amicale peuvent le faire en se faisant connaître auprès des responsables. Elles y retrouveront des amis d'enfance et le meilleur accueil leur sera réservé.

Un an déjà, Madeleine, tu nous quittais.
Après un dur combat livré avec un implacable adversaire, qui, malgré ton grand courage et ta volonté de vivre t'a terrassé, après bien des souffrances, le 20 novembre 2004.

Le cancer, cette terrible maladie, à ce jour, n'épargne que peu les personnes qui en sont atteintes…

Dès ton plus jeune âge, tu secondais nos parents de ton mieux, car tu étais l'aînée de cinq enfants. Pour toi, c'était un devoir de travailler, afin d'aider père et mère à nous élever.

Durant les années de restrictions de la guerre, tu redoublas d'efforts et combien tu t'es privée pour ton frère et tes trois sœurs plus jeunes !..

Puis, tu t'es mariée avec Georges PERRIN en 1947 et tous les deux, partis de rien, vous vous êtes installés à Chantagré. Toujours travaillant très dur et avec courage, vous avez fondé votre foyer et élevé deux garçons Noël et Christian…

Enfin, l'heure de la retraite arrivait, pas de repos, car ta vie c'était le travail… Usée, souffrant de la colonne vertébrale, avec courage et tenacité, tu continuas ton élevage de volailles dont tu étais fière. Le jour où tu tuais et préparais les canards et poulets, c'est à cinq heures du matin que tu étais à l'ouvrage et jusqu'au bout de tes forces, début août 2004, tu as été présente.

C'est en 1999 qu'Arlette et moi avons eu l'idée de t'inscrire à « l'Amicale des Anciens de Lapeyrouse-Buxières », ce fut un grand plaisir pour toi.

Tu aimais assister aux repas et aux voyages de l'Association. Puis, lorsque je t'ai demandé de nous faire ton fameux « Pican aux pommes » pour les personnes bénévoles du vendredi, tu acceptas avec grande joie, car ainsi tu participais un peu à la vie de l'Amicale.

Aussi, tes amis du Club se souviendront longtemps de toi, tu nous manques et nous ne t'oublierons pas.

Ton bonheur dans ta vie se résume avec ces trois mots : Travail, Dévouement et Générosité.

J'espère que tu reposes en paix, car tu l'as bien mérité…

# SOCIETE DE CHASSE
# LA LAPEYROUSIENNE

80ème anniversaire de la société de chasse La Lapeyrousienne.

Sous la présidence de Monsieur Alfred ROUDAIRE, la société adhère à la Fédération des Sociétés de Chasse du Puy De Dôme.

Le Président est élu délégué pour représenter La Lapeyrousienne aux réunions. On fera paraître dans différents journaux régionaux que le territoire de la commune de Lapeyrouse est une chasse gardée, des plaques et affiches seront placées aux quatre coins de la commune par Monsieur Léon DURANTHON, garde-chasse, habitant Le Créchol (un revolver a été acquis pour la somme de 3 francs pour le garde).

Des cartes sont vendues à tous les habitants chasseurs de la commune. Déjà, à cette époque, il y avait des lâchers de gibiers, les règlements étaient stricts et tous les ans le compte-rendu moral et financier était paraphé par la Préfecture.

Que de choses se sont passées pendant toutes ces années mais, en fait, tout continue, la passion de la chasse, la joie de votre chien font que toutes les saisons de chasse se ressemblent.

Les sociétaires remercient sincèrement les propriétaires, les généreux donateurs, la Municipalité ainsi que tous les participants aux festivités et souhaitent leurs meilleurs vœux à tous pour l'année 2006.

# C.A.T.M.-P.G.

Les C.A.T.M.-P.G. se sont réunis pour leur assemblée annuelle le 8 avril.

Cette année 2005 a été marquée par la disparition de notre camarade, Guy TOURRET, le 2 juillet. Guy a été le premier président de notre section de 1974 à 1987.

Notre association compte 17 membres et les P.G. un seul, notre ami Louis COLAS.

**23 avril 2005** : Congrès Départemental des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc du Puy De Dôme, défilé, cérémonie à Veyre, repas à la salle des fêtes des Martres-de-Veyre où 12 personnes étaient présentes.

**8 Mai, 14 Juillet, 11 Novembre 2005** : traditionnelles cérémonies, défilés avec la Fanfare de Montaigut en Combraille et porte-drapeaux ainsi que la population, dépôts de gerbes, recueillements au monument aux morts, vins d'honneur offerts par la municipalité. Tous les ans, le jour du 8 mai, la section C.A.T.M.-P.G. se retrouve pour un repas servi au restaurant « Le Bruges ».

**4 décembre 2005** : hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie, recueillement au monument aux morts.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier la municipalité pour sa subvention et les vins d'honneur offerts. Tous les membres de la section C.A.T.M.-P.G. vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2006.

# ADRA 63

## Association Départementale des Retraités Agricoles

L'ADRA a, cette année, dix années d'existence.

En dix ans, notre association, qui a pour seul objectif, contrairement aux dires de certains, de faire augmenter le montant des retraites des non salariés agricoles, a quand même obtenu des résultats qui, loin de nous satisfaire pleinement, ont quant même apporté un plus non négligeable à nos faibles pensions, 29 % pour les chefs d'exploitations, 49 % pour les conjointes, 69 % pour les aides familiaux.

Il faut dire que pour ces derniers, leur pension était une misère, 600 francs par mois, 92 euros aujourd'hui, en moyenne, une honte.

Au niveau du canton, la commune participe au maximum à toutes les manifestations organisées par l'association départementale des retraités agricoles et au niveau du département et par l'association nationale des retraités agricoles de France à tous les autres niveaux.

Le 29 avril 2005, à MOISSAC (Tar-et-Garonne), 4 personnes de Lapeyrouse, le 20 mai à CHATEAUROUX, 5 de Lapeyrouse, le 23 septembre à l'assemblée générale à PARRENT, 7 de Lapeyrouse, 32 au niveau du canton et plus de 500 au niveau du département.

Plusieurs députés, conseillers généraux, conseillers régionaux, la MSA, des collègues de plusieurs départements de France, nos voisins de l'Allier dont Monsieur Dumazet d'Echassières, Monsieur Virlogeux également de l'Allier, des représentants de la Haute-Vienne, Monsieur Guyonny, trésorier national, Monsieur Dumontet, Madame Ginette Rousset, vice-présidente de l'ANRAF représentant la section féminine dont l'intervention fut beaucoup appréciée de tous et surtout des femmes car ce sont elles les plus méritantes et ce sont les plus défavorisées.

Nos revendications sont toujours les mêmes, les 85 % du SMIC, promis par le Président de la République.

La retraite complémentaire égale pour tous, hommes et femmes, égalité entre ceux qui sont partis en retraite avant ou après 1997, prise en compte de la durée d'activité tous régimes confondus, suppression des minorations et exclusions (décret Vasseur) etc…

Nous demandons au Président de la République de tenir les promesses faites aux agriculteurs qui ont tant travaillé et méritent des retraites du même niveau que celles des autres professions. « C'est tout ce que nous demandons » !

En plus, le financement existe : 9 000 retraités agricoles décèdent chaque année, 4 000 seulement font valoir leur droit à la retraite, cela fait 5 000 pensions à payer en moins, qui libèrent près de 300 millions d'euros, somme suffisante pour nous donner satisfaction, et s'il en manque …. un faible pourcentage prélevé sur les super bénéfices réalisés sur le dos des paysans par l'agroalimentaire et les grandes surfaces pourrait combler le vide sans que les profiteurs subissent un préjudice.

C'est une simple volonté politique qui manque, amis retraités paysans, vous voyez que, comme à Lapeyrouse, nous avons besoin d'être nombreux pour faire avancer le train porteur des besoins des vieux retraités agricoles.

Enfin, à Lapeyrouse, en 2005, nous avions 26 adhérents à l'ADRA, nous espérons en avoir quelques nouveaux pour 2006, malheureusement, au cours de l'année 2005, nous avons eu un adhérent décédé.

Les jours derniers, deux retraités agricoles de Lapeyrouse, le 15 novembre plus précisément, sont montés avec le car du Puy De Dôme, manifester à l'Assemblée Nationale au sujet de la discussion des retraites et du budget.

Alors, voyez, restons tous unis pour être forts.

Toute l'équipe de l'ADRA 63 de Lapeyrouse vous souhaite bonne année et surtout bonne santé à tous pour 2006.

# LAPEYROUSE AUTO SPORT

En cette fin d'année, un nouveau club a vu le jour sur notre commune.

Le but est de rassembler quelques amateurs de sport mécanique dans notre région et surtout, de promouvoir les courses d'auto cross qui, vu le succès de la fête organisée à Beaune d'Allier en ce quinze août, devraient pouvoir réunir un certain nombre de visiteurs, voire même peut-être créer des vocations.

La poursuite sur terre (son vrai nom) est, rappelons-le, la façon la moins onéreuse de pratiquer le sport auto.

Il suffit d'avoir une voiture bonne pour la réforme, de démonter tout ce qui ne sert à rien (vitres, sièges arrières, feux, moquette) d'installer quelques éléments de sécurité (arceaux, coupe-batterie, harnais) et bien sûr, de prendre une assurance ufolef et une adhésion dans un club (environ 60 euros).

Bien sûr, il n'y a pas grand chose à gagner, à part le droit d'être connu.

En fin d'année, un trophée sera remis au pilote le plus assidu en fonction de ses résultats.

En hommage à notre ami Franck GUILLOT qui nous a quittés en ce début d'année, il a été décidé que le trophée porterait son nom.

La composition du bureau est la suivante :

| | |
|---|---|
| **Président** : | Yves TOURRET – LAPEYROUSE |
| **Vice-Présidents** : | Jean-Michel BERTIN – BEZENET<br>Olivier THEVENIN – LAPEYROUSE<br>Guy DIAT – MONTMARAULT<br>Laurent DUJON – DOYET |
| **Trésorier** : | Ludovic BOUGARET – DENEUILLE |
| **Trésorier-Adjoint** : | Damien THEVENET – COMMENTRY |
| **Secrétaire** : | Christelle GUILLOT – CHAPPES |
| **Secrétaire-Adjointe** : | Marie GOUSTILLE – LAPEYROUSE |

Le siège social est au Vernet à LAPEYROUSE.

Pour tout renseignement, ☎ 06-08-94-33-67

Nous tenons à remercier notre sponsor de la première heure, en souhaitant que ce soit le premier d'une longue liste :

TAXI J.J RAYNAUD à COMMENTRY
☎ 06-08-65-30-39

FORCLUM
AUVERGNE
DOMAS

Entreprise générale d'électricité et de travaux publics
Installations électriques industrielles et tertiaires
Courants forts - Courants faibles - Eclairage public
Automatismes - Electronique - Atelier de câblage
Lignes aériennes et souterraines - postes HT/BT
Signalisation - Station de Pompage

29, avenue de Paris - BP 112 - 63202 Riom Cedex
Tél **04 74 63 25 50** - Fax 04 73 63 18 74

# NOUVEAUX ARRIVANTS

| | | | |
|---|---|---|---|
| **AUGERES** | : | Famille BERGHEAS | 2 personnes |
| **LA CORRE** | : | Famille BOUCHARA | 2 personnes |
| **LE BOURG** | : | Famille MARTIN | 2 personnes |
| **LE CLUZEAU** | : | Famille LEMBEYE | 2 personnes |
| **LA GARE** | : | Famille BRIVOIS | 1 personne |
| | | Famille LE NEZET | 8 personnes |
| **LES BRUYERES** | : | Famille GAUVIN | 2 personnes |
| **LES CERISIERS** | : | Famille PEZERY | 2 personnes |
| **LA TUILERIE** | : | Famille CHABRILLAT | 1 personne |
| **CHEZ COUTIER** | : | Famille BRIEN | 2 personnes |
| | | Famille COME | 4 personnes |
| **CHEZ JABOT** | : | Famille OUDIN | 2 personnes |

# Le relevé des compteurs d'eau par la SEMERAP, un tournant historique

La SEMERAP, gestionnaire de notre réseau d'eau, a procédé au cours de l'année 2005 au changement de tous les compteurs eau qui ne pouvaient recevoir un module radio, ou, à la mise en place, sur les compteurs récents, d'une tête de lecture « radio ».

Cette démarche entreprise à l'initiative de la SEMERAP, qui en a supporté la totalité des coûts, "révolutionne" le relevé des compteurs d'eau en permettant à l'agent chargé de ce travail de ne plus avoir besoin de les visualiser.

En effet, l'émetteur placé sur le compteur envoi des impulsions régulières qui offrent des fonctionnalités variées :

- transmission de l'index vers un portable situé à moins de 300 mètres du point de comptage,
- détection électronique de déclipsage du module radio, avec déclenchement d'une alarme,
- index relevé au 31 décembre de chaque année qui est conservé en mémoire jusqu'au passage du prochain releveur,
- alarme pour signaler la présence d'une fuite,
- alarme pour informer qu'une fuite a eu lieu entre le relevé précédent et celui-ci (fuite réparée),
- alarme pour indiquer que le compteur est bloqué,
- alarme qui détecte un retour d'eau trop important,
- alarme stipulant → compteur surdimensionné (ou sur calibré) ou, inversement, → compteur sous dimensionné (ou sous calibré),
- alarme provoquée par une fraude magnétique et/ou mécanique en cours ou qui a été opérée en amont du relevé.

Toutes ces données, et bien d'autres, seront transmises par le module radio du compteur d'eau au nouveau logiciel informatique, développé spécifiquement par et pour la SEMERAP.

Sur notre commune, les services de la SEMERAP ont mis en œuvre ce système de relevé des compteurs d'eau dès la campagne 2005.

**Quelques données chiffrées pour les campagnes des relevés 2004 et 2005.**

1) Sur notre commune nous recensons environ 540 compteurs.

2) L'agent de la SEMERAP chargé en 2004 du relevé a consacré environ 10 jours soit une moyenne de 54 compteurs/jour.

3) Le nombre de compteurs non vus s'élevait à 114 (21 %).

4) Le nombre de cartes T traitées par le service facturation (cartes retournées) a été de 73 (64 % des non vus).

5) Une estimation a donc été réalisée pour 41 factures, soit 36 % des non vus ou 8 % du parc compteurs.

**Le nouveau système mis en place en 2005** a eu pour conséquence de lire près de 100 % des compteurs équipés de tête « radio » à la moyenne de 125 compteurs/heure, ce qui a représenté environ 4 heures 30' de travail pour relever l'ensemble de notre commune.

Les gains de productivité ainsi obtenus seront mis au profit des Usagers-Clients et permettront d'améliorer la qualité des services rendus par la SEMERAP.

1) La SEMERAP pourra maintenant émettre **l'appel de fond** adressé au Client six mois après la **facture annuelle** en indiquant **l'index réel lu tous les six mois** ; cette initiative permettra de détecter plus rapidement des éventuelles fuites après compteurs qui, conformément au règlement en vigueur, sont à la charge du consommateur.

2) La disparition des cartes T aura pour conséquence de ne plus générer des traitements compliqués qui comportaient des risques d'erreurs (mauvaise transmission d'information par le Client, erreur dans la saisie de l'index par le service facturation, ...) car **toutes les consommations d'eau seront connues précisément au moment du traitement de la facturation annuelle**.

3) Si d'aventure les relevés semestrielles faisaient apparaître des **m3 anormalement importants**, la SEMERAP adressera alors une **lettre d'information au consommateur concerné** afin de lui signaler immédiatement cette anomalie.

4) Des **passages d'agents de la SEMERAP seront effectués régulièrement** sur la commune ; ils pratiqueront, par sondages, à des **contrôles d'installations** afin de repérer les risques de fuites avant compteurs et/ou des dysfonctionnement divers.

J.-P. G.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES :

| | |
|---|---|
| 10 JUIN 2005 | : Corentin, Alban DUMONT |
| 09 JUILLET 2005 | : Louise CORNET |
| 05 AOUT 2005 | : Kahina, Jordan, Shéhérazade RANNOU |
| 16 SEPTEMBRE 2005 | : Thomas OZGA |

## MARIAGES :

| | |
|---|---|
| 20 AOUT 2005 | : Christophe, Jean-Claude GAUVIN et Alexandra, Elise POGOVZELSKI |

## DECES :

| | |
|---|---|
| 11 JANVIER 2005 | : Georges, Ernest MARTIN |
| 01 MARS 2005 | : Maurice OLIVIER |
| 17 MARS 2005 | : Franck, Marcel GUILLOT |
| 07 AVRIL 2005 | : Madeleine, Marcelle ROMANE épouse CHAINON |
| 08 AVRIL 2005 | : Camille, Maurice BUVAT |
| 17 AVRIL 2005 | : Odette, Célina FAUCON veuve LEPEIX |
| 10 MAI 2005 | : Ginette PETITJEAN épouse CHASSAGNETTE |
| 02 JUILLET 2005 | : Guy TOURRET |
| 25 JUILLET 2005 | : Jean PASSEFONS |
| 10 OCTOBRE 2005 | : Léontine, Andrée BERTHON veuve VIRMONT |
| 11 DECEMBRE 2005 | : Abram dit André GROSBARD |

## INHUMATIONS AU CIMETIERE DE LAPEYROUSE

| | |
|---|---|
| 21 MARS 2005 | : Céline, Amélie RIVIERE veuve DUFRAIGNE |
| 18 JUILLET 2005 | : Louis MICHEL |
| 02 SEPTEMBRE 2005 | : Guy MICHEL |
| 03 SEPTEMBRE 2005 | : Jacques, Marcel PETIT |
| 09 SEPTEMBRE 2005 | : Pierre, Louis, Eugène, Henri BOUCLY |

# GEOMETRE - EXPERT

**Géomètre-Expert**

Z.I. de la Brande
30, rue de la pêcherie
B.P. 32
03600 COMMENTRY

TÉL : 04 70 64 36 10
FAX : 04 70 64 37 18

**TRAVAUX PARTICULIERS**

**AMENAGEMENT FONCIER**

**AMENAGEMENT URBAIN**

**TOPOGRAPHIE**

**CONTRÔLE D'OUVRAGES**

**PROJETS ROUTIERS**

**ETUDES HYDRAULIQUES**

## GÉO - CONSEIL

## MEMBRE DE L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

*vous êtes tous*
*conviés à la :*

# REUNION PUBLIQUE d'information

***dimanche 29 janvier***
***10 h.***

***Salle de la mairie.***

Imp. Bérillon - 63260 Aigueperse